

Vos cahiers du samedi ... demain

Le samedi 1er juillet, Jour du Canada, LA PRESSE ne sera pas publiée. Mais demain, vendredi, c'est votre journal du samedi que vous pourrez trouver dans les kiosques.

Télé-Presse, Perspectives, les bandes dessinées de La Petite Presse, toutes les chroniques, analyses et reportages que comporte habituellement l'édition du samedi seront donc publiés demain.

le monde

• Solution armée en Erythrée

Les dirigeants éthiopiens, après s'être concertés pour trouver un compromis entre les positions des forces politiques intérieures et celles de l'Union Soviétique et de Cuba, ont tranché: la solution militaire sera appliquée en Erythrée.

• Représailles au Liban

Au moins 22 personnes ont été tuées dans ce qui apparaît comme une opération de représailles menée par les partisans de l'ancien président Frangie dont le fils Tony et sa famille avaient été massacrés le mois dernier.

• L'OEA et les multinationales

L'OEA a défini et approuvé un ensemble de directives qui servira de base à l'élaboration d'un code de conduite pour les multinationales opérant en Amérique latine. Les Etats-Unis ont voté contre.

• Indignation en Espagne

L'assassinat d'un journaliste par la branche militaire de l'ETA a soulevé une émotion considérable en Espagne où le gouvernement s'apprête à renforcer les mesures contre le terrorisme.

— pages D 1, D 2

Deux femmes et deux hommes accusés; un cinquième arrêté hier soir Les ravisseurs de Charles Marion préparaient leur coup depuis 1975

par Jean-Paul SOULIE

Près de trois ans de planification, de construction d'une cache, de filatures et de répétitions générales qui devaient aboutir, le 6 août 1977, à l'enlèvement de Charles Marion et à sa séquestration pendant 82 jours, ont

amené quatre individus devant le juge Jacques Pagé des Sessions de la paix, hier à Sherbrooke.

Un récidiviste de 38 ans, évadé de la prison de Saint-Hyacinthe, Michel de Varennes, une jeune femme de 26 ans, Louise Beau-

bien, ainsi que Claude Valence, 48 ans, et sa femme Jeanne, 42 ans, ont été accusés de conspiration pour un enlèvement, d'enlèvement et de séquestration illégale. Les quatre personnages ont plaidé non coupables et ont choisi un procès devant juge et jury.

Le juge Pagé a par ailleurs remis à ce matin sa décision sur la requête de libération sous cautionnement présentée par la défense en faveur de Jeanne Valence et de Louise Beaubien.

On apprendait d'autre part, hier soir, que la police venait de

procéder à l'arrestation dans la région de Saint-Donat d'un individu de Longueuil, René Chalfoux. Ce dernier était activement recherché pour sa participation présumée au rapt de M. Charles Marion.

Une foule considérable se pressait au Palais de justice de Sherbrooke, mais seulement une cinquantaine de personnes ont pu s'entasser dans la salle d'audience pour assister à la comparution des suspects.

Appelé à témoigner au moment de la présentation de la requête de libération sous cau-

tion, l'enquêteur de la Sûreté du Québec, M. Daniel Duchesne, a levé un coin du voile qui entourait toute l'affaire du rapt et de la séquestration du gérant de crédit de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est, M. Charles Marion.

Dans le cas de l'accusation de complot, il faut remonter au début de 1975 pour voir l'idée germer et les conspirateurs la mûrir lentement. Les véritables préparatifs seront entrepris en mai 1976. Un terrain propice à la

— Voir MARION, page A 6



C'est en pleurant que Louise Beaubien a plaidé non coupable, hier à Sherbrooke, à des accusations de complot et de séquestration, à la suite de l'enlèvement de Charles Marion en juin 1977.



Michel de Varennes, l'un des accusés dans l'affaire Marion, s'est caché avec sa veste pour échapper aux photographes en arrivant au Palais de Justice de Sherbrooke. Comme les autres inculpés, il a plaidé non coupable.

Recommandation de la CECO: 55 accusations contre treize Black Spiders

— page A 3

Un grand cirque dans NDG

Il y aura élection partielle dans Notre-Dame-de-Grâce, le 5 juillet prochain. Ingrid SAUMART raconte la campagne électorale qui s'y déroule depuis quelques semaines et présente les quatre candidats: Michel Gélinas (PQ), Albert Brûlotte (UN), Reed Scowen (PLQ) et David De Jong («libre choix»).

— pages A 8 et A 9

édito

• Après la défection de M. Richardson

par Vincent PRINCE

— page A 4

A la demande de Bédard

Ottawa interviendra en faveur de Dalila

— page A 3

Les noyés de Ville-Marie: le froid est mis en cause

—page D 13

L'achat de Husky Oil: Petro-Canada s'est retirée de la course

Devant la détermination évidente de l'Alberta Gas Trunk Line de devenir actionnaire majoritaire de la Husky Oil, la société Petro-Canada a annoncé, hier, qu'elle renonçait à sa tentative de se porter acquéreur de cette entreprise américaine. On sait que l'AGTL a fait savoir, mardi, qu'elle détenait désormais 35 pour cent environ des actions ordinaires de Husky, et qu'elle avait l'intention de continuer d'acheter des parts en circulation de cette entreprise, qui possède d'importants gisements pétroliers en Saskatchewan. Pour justifier son abandon de la course, Petro-Canada a souligné qu'elle prenait pour acquis que l'AGTL indiquait par ces achats qu'elle était déterminée à mener à bien l'exploitation des gisements de Lloydminster. En conclusion, Petro-Canada a annoncé son intention de s'orienter vers d'autres activités prioritaires pour les besoins énergétiques du Canada.

—page A 11

sommaire

Arts et spectacles
— Informations: B 10 à B 15
— Horaires: B 14
Bandes dessinées: C 10
Décès, naissances, etc.: D 15
Duval-depannage: D 12
Economie: A 11 à A 15
Êtes-vous observateur?: C 14
Horoscope: C 10
Jardins et maisons: D 11
Le monde: D 1, D 2
Mon œil sur Montréal: B 14
Mot mystère: C 10
Mots croisés: C 10
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 11 à C 15,
D 3 à D 13
Radio et télévision: B 14
ROMAN
— Mort d'un général: C 11
Sports: B 1 à B 8
Vivre aujourd'hui: C 1 à C 5

billet

Quand l'assurance-auto se fait démagogique...

par Louis FALARDEAU

On voit d'abord Jean qui marche le long d'une route, s'aidant d'une canne. Il nous raconte son «tristement banal» accident de voiture: «C'est par ici que c'est arrivé... Il faisait beau, ça faisait une semaine que j'avais mon auto.

«Je roulais pas mal vite, mais... comme y'avait personne sur la route... alors j'ai accéléré... ben... la route était droite. J'ai bien vu le petit camion, mais je me suis dit, y'a un stop, y va sûrement s'arrêter...»

Pendant ce temps l'image nous montre Jean et son amie dans leur belle voiture neuve

puis le petit camion où ont pris place Virginie, 4 ou 5 ans, et son père. Puis des images qui suggèrent le choc. Un gros plan du visage de Virginie, terrorisée, la pomme qu'elle mangeait qui roule vers le bord de la route parallèlement à un enjoleur de roue cabossé.

Jean commente: «J'ai appris que la petite Virginie est paralysée... à vie...» et l'annonceur enchaîne: «Si le scénario n'est pas toujours le même, les conséquences sont toujours désastreuses. Bien sûr, grâce à l'assurance-auto du Québec, Jean et le père de Virginie ont été rapidement indemnisés pour blessures

et perte de revenus. Virginie le sera aussi longtemps que durera son incapacité...»

Personne n'a pu comprendre la suite de cette annonce publicitaire de la Régie de l'assurance-auto du Québec tant la réaction des centaines de personnes qui étaient au cinéma Cartier de Québec, mardi soir, a été spontanée et unanime: rires, huées, sifflements et commentaires réprobateurs.

Pourtant, la clientèle du Cartier, qui est à Québec ce qu'est l'Outremont à Montréal, ne se compose pas de ces courtiers et de ces avocats qui deviennent fous de rage à la seule mention

du nom de la RAAQ. Mais plutôt de cinéphiles, jeunes en majorité, plutôt «intellectuels», plus instruits que la moyenne, bref, du genre à avoir voté plus pour René Lévesque que pour Robert Bourassa et à ne pas se faire de problèmes de conscience à propos de l'intervention de l'Etat dans les domaines réservés de la libre entreprise.

Mais pourquoi alors une réaction aussi vive? Probablement parce que ce public est aussi du genre à ne pas aimer se faire prendre pour des imbéciles et être la cible de messages aussi stupidement démagogiques.

M. Pierre Mélançon, directeur

des communications à la Régie, qui est responsable de cette campagne publicitaire, nous dit que c'est la première fois qu'il entend un commentaire négatif à propos de son message, qui est également présenté aux cinémas Outremont et Festival, à Montréal, dans 42 ciné-parcs, et, en version abrégée, dans la plupart des stations de télévision du Québec.

Encore qu'une telle réaction, au Cartier, lui semble plus normale en raison, justement, du public un peu particulier. Comme si d'autres publics méritaient d'être traités en enfants débiles qu'on tente d'abord de

faire pleurer, puis qu'on rassure en leur disant que le sort de Virginie n'est pas si triste puisque cette bonne Régie l'indemniserait «rapidement» et «aussi longtemps que durera son incapacité».

Bien sûr, le message se veut aussi un appel à la prudence et ne manque pas de nous rappeler que c'est dans notre intérêt (pécuniaire, évidemment) que la Régie souhaite verser le moins possible de telles indemnités.

Mais ce qui frappe le plus, et qu'on retient, c'est l'aspect

— Voir AUTO, page A 6

Les Apôtres de l'amour infini sur la Colline

par Mario FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Pancartes à bout de bras, crucifix au poing et chants religieux à la bouche, trente-trois religieuses des Apôtres de

l'amour infini ont manifesté sur la Colline parlementaire hier, afin de protester contre l'expulsion de Guadeloupe de seize des leurs.

Ordonnée par les autorités civiles de cette île des Antilles fran-

çaises, cette série d'expulsions aurait été signifiée le 17 juin dernier, et appliquée trois jours plus tard. Trois membres de la communauté ont toutefois décidé de demeurer sur place et font présentement l'objet de poursuites légales.

«C'est pour s'adresser aux gens qui ont le pouvoir de lutter contre de tels abus que nous sommes venues manifester, déclarait hier la porte-parole du groupe, Soeur Claire. Si eux ne font rien, que pouvons-nous entreprendre de plus?»

Les parlementaires ont répondu très froidement à cet appel, puis-que aucun ministre ni député n'est venu s'enquérir auprès des religieuses du but de leur manifestation. Celles-ci ont chanté et marché pendant quatre heures au milieu d'une indifférence quasi totale.

L'ambassadeur de France a bien reçu quelques Apôtres, mais leur a fait part de son ignorance du problème, et promis de se documenter.

En attendant, les rapatriés ont été logés au monastère de la communauté, à St-Jovite. Certains d'entre eux oeuvraient en Guadeloupe depuis six ans, s'il faut en croire leurs corréligionnaires, faisaient si bien que des milliers de Guadeloupéens seraient révoltés des mesures prises à leur endroit.

Le ministre canadien des Affaires extérieures voit toutefois les choses autrement, et déclare que selon ses informations, plusieurs groupes de Guadeloupéens souhaitent le départ des Apôtres de l'amour infini, notamment pour des questions de garde d'enfants. Une manifestation exigeant leur expulsion aurait même eu lieu.

En revanche, selon le ministère, les Apôtres n'ont pas été formellement expulsées, mais ont fait leurs valises lorsque le gouvernement local fit sur eux certaines pressions en ce sens. Quel qu'il en soit, le gouvernement canadien n'a pas été officiellement informé de cette affaire.

Haro sur les catholiques

«Nous sommes victimes d'une monumentale machination ourdie par l'Eglise catholique», soutient Soeur Claire. Selon elle, le clergé catholique, en perte de popularité, veut à tout prix se débarrasser de leur oeuvre «qui ne veut rien d'autre que la Vraie Eglise de Jésus-Christ».

Axée principalement sur l'expulsion de seize Apôtres, la manifestation d'hier désirait aussi attirer l'attention du public sur le sort du supérieur de l'ordre, le Père Jean-Grégoire de la Trinité, emprisonné depuis le 25 avril dernier.

Accusé de séquestration d'enfant, celui-ci s'est vu refuser tout cautionnement il y a un mois, par le juge Gérard Girouard, de la Cour des sessions de la paix de St-Jérôme. Ses adeptes en ont appelé de cette décision auprès du premier ministre Lévesque lui-même, de même qu'à son homologue canadien. Le bureau de M. Trudeau a toutefois rappelé aux Apôtres de l'amour infini qu'il s'agissait là d'un cas de compétence provinciale.

Construction: la FTQ veut rouvrir la frontière aux non-Québécois

Le secrétaire général du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (FTQ), Maurice Pouliot, a invité le gouvernement Lévesque à éliminer la restriction qui ferme les frontières du Québec aux travailleurs de la construction du reste du Canada.

Selon M. Pouliot, les autres provinces, comme l'Ontario, menacent d'imiter le Québec et d'autres provinces pourraient bien le faire aussi, ce qui inquiète grandement le Conseil. En effet, chaque année, de nombreux ouvriers de la construction du Québec vont travailler dans d'autres provinces et ce nombre est bien supérieur à celui qu'on observe en sens inverse.

M. Pouliot soutient que les mesures qui donnent une priorité d'emploi régionale pourraient rendre négligeable la proportion de travailleurs d'autres provinces si elles sont appliquées rigoureusement.

D'ailleurs, souligne M. Pouliot, même si de telles restrictions n'existaient pas, le jeu de la priorité favoriserait les travailleurs québécois.

La FTQ-Construction, qui représente 72 pour cent des ouvriers québécois du bâtiment, estime que le gouvernement devrait plutôt s'attaquer au problème plus profond d'une formation professionnelle qui ne tient pas du tout compte des besoins de l'industrie.

À L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Le polyglotte recyclé... et les autres

En plus d'être un «maudit bel homme», au dire de ses collègues des Communes, le nouveau leader du Crédit social, Lorne Raznowski, se targue de parler neuf langues, dont évidemment le français. Le multiculturalisme canadien incarné.

Or voilà que les rares rencontres de ce polyglotte volubile avec la presse francophone ont sombré le plus souvent jusqu'à

de juillet pour se cloîtrer dans un couvent de Saint-Georges de Beauce pour parfaire son français. Il faut dire que l'exemple est venu de haut. Son chef, Joe Clark, et son épouse Maureen McTeer passeront deux semaines dans le midi de la France pour découvrir la Méditerranée en français. Décidément, la politique mène à tout pourvu qu'on y reste... Vous voyez ça d'ici, un Joe Clark mâtiné d'accent provençal qui essaie de piger quelque chose aux arguments d'une Flora qui aurait attrapé l'accent truculent du Père Gédéon? Même Roch LaSalle y perdrait son latin.

Pourquoi pas la solution finale?

Un Québec bilingue qui se fait discret dans un Canada uni, voilà le dogme que tentera de répandre par la parole et par la plume le nouveau député indépendant de Winnipeg-Sud, James Richardson, en rupture de bilinguisme et de droits constitutionnels avec le premier ministre Trudeau.

Le transfuge oeuvrera, annonçait-il hier dans une entrevue à la Presse Canadienne, dans les cercles éclairés d'un mouvement patriotique de l'Ouest dont il est un peu le père, les «Canadians for One Canada». Si jamais le truc allait marcher de l'ouest-ontarien aux Rocheuses, on risquerait de n'entendre qu'une clameur venant de l'Est: «Le Québec aux Québécois!» Qui sait, c'est peut-être cela la formule qui conduira à la souveraineté-association.

On a bien sûr le flair politique qu'on peut avoir. C'est comme l'esprit. Une anecdote un peu méchante circulait cette semaine sur la colline parlementaire d'Ottawa qui, si elle était véridique — et tout autant dans le cas contraire, donne très bien la mesure de la vision richardsonnienne du Canada. L'ascenseur à Sussex Drive, dans le salon du premier ministre Trudeau où se retrouvent une dizaine de ministres. Tous ces distingués messieurs jouent à ce petit jeu de société qui consiste à se demander quelles sont les motivations profondes qui les ont entraînés dans la carrière politique. Le

premier ministre Trudeau, pour sa part, confie qu'il est d'abord venu en politique pour «rapatrier» à Ottawa la constitution canadienne. Son tour vint, le ministre Richardson s'exécute avec la grâce d'un éléphant: «Je suis venu en politique pour rapatrier à Winnipeg les ateliers d'entretien d'Air Canada.»

L'été des chefs

Le premier ministre Trudeau n'ira pas cet été jouer au bon chef de famille monoparentale dans les grands Parcs canadiens. Histoire sans doute de ne pas émailler l'épée de Damoclès qu'il tient suspendue au-dessus de la tête de ses adversaires politiques, la menace d'une élection générale d'automne qui pourrait se matérialiser quelque part à la mi-août, le bureau du premier ministre se fait cette année discret sur les projets d'été du patron.

Une chose est certaine, si vacances il y a, elles ne sauraient être que fort brèves puisque le Conseil des ministres siégera tous les jeudis comme à l'accoutumée.

Dans la première semaine de juillet, M. Trudeau se rendra à Vancouver et au Stampede de Calgary. La semaine suivante l'amènera au sommet économique de Bonn. En août, il accompagnera la reine aux Jeux du Commonwealth. Tout cela lui laissera très peu de temps pour préparer la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres prévue pour septembre, à moins que le grand jeu électoral ne vienne chambarder tout ce programme.

Après son bain de français, M. Clark se rendra à Londres pour rencontrer nul autre que son collègue le leader conservateur britannique Margaret Thatcher. M. Ed Broadbent n'a pas encore arrêté son programme d'été. Il projette un voyage «de repos et de travail» en Allemagne où il aurait peut-être des entretiens avec le néo-démocrate ouest-allemand Willy Brandt, suivi d'un bain à Oshawa, son pays natal et d'une tournée québécoise. M. Raznowski partagera le mois de juillet entre Ottawa et le Québec. Mais à la mi-août, tout le monde sera au garde-à-vous...

Paul LONGPRE



Telephoto CP

Tout de bleu vêtues, les religieuses de l'Amour infini défilent en bon ordre devant le Parlement fédéral. L'indifférence à leur endroit a été totale.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 19 Maximum: 27	Dégagement
Ennuagement graduel avec averse et poss. d'orages en après-midi ou en soirée	

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	25	Pass. nuageux, averse	Beau
Outaouais	—	27	Ennuag. avec averse	Dégagement
Laurentides	—	27	Ennuag. graduel, averse	Dégagement
Cantons de l'Est	—	25	Ennuag. graduel, averse	Dégagement
Mauricie	—	25	Pass. nuageux, averse	Beau
Québec	—	25	Ennuag. avec averse	Dégagement
Lac-Saint-Jean	—	25	Ennuag. avec averse	Dégagement
Rimouski	—	24	Ensoleillé, pass. nuageux	Dégagement graduel
Gaspésie	—	24	Ensoleillé, pass. nuageux	Dégagement graduel
Bas-Ecosse	—	24	Ensoleillé, pass. nuageux	Dégagement graduel
Sept-Îles	—	20	Ensoleillé, pass. nuageux	Dégagement graduel

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	Victoria	16	23
Alberta	—	Edmonton	9	30
Saskatchewan	—	Regina	15	30
Manitoba	—	Winnipeg	13	29
Ontario	—	Toronto	17	28
Nouveau-Brunswick	—	Fredericton	16	28
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	13	19
Ile-du-Prince-Édouard	—	Charlottetown	18	21
Terre-Neuve	—	Saint-Jean	14	22

si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	24	31	Chicago	19	30	Nlle-Orléans	21	35
Washington	22	33	San Francisco	14	21	Miami	27	31
Boston	21	32						

vers les capitales

Amsterdam	—	13	Londres	—	20	Stockholm	—	13
Athènes	—	28	Le Caire	—	37	Sydney	—	13
Berlin	—	13	Lisbonne	—	25	Tokyo	—	20
Bruxelles	—	12	Madrid	—	24	Tunis	—	25
Casablanca	—	22	Moscou	—	22	Vienne	—	15
Genève	—	15	Paris	—	12	Varsovie	—	18
Hong Kong	—	28	Rome	—	23			

vers les plages

Acapulco	25	31	Bermudes	24	28	Nassau	25	32
Mexico	11	34	Barbade	26	30	Rio de Janeiro	27	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 2000, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Z 1K9. Selon la Presse Canadienne, qui distribue les informations de LA PRESSE, les ventes des services de la Presse Associée et de Reader. Tous droits de reproduction réservés par la Presse Associée. LA PRESSE est également publiée à l'étranger. Courriel de la deuxième classe. Émission mensuelle (numéro 1400). Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75	INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	REDACTION	285-7070
Samedi seulement	0.75	EDITORIAL	285-7030
		PROMOTION	285-7100
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

PETITES ANNONCES

Commandes 285-7111

du lundi au vendredi, 9h à 17h

Pour changer ou annuler 285-7205

du lundi au vendredi, 9h à 16h30

GRANDES ANNONCES

par courrier 13 26 52

Lundi au samedi: \$35.10 \$70.20 \$140.40

Lundi au vendredi: \$22.75 \$45.50 \$91.00

Samedi seulement: \$12.35 \$24.70 \$49.40

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 16h)

285-6911

Détailants 285-7202

National, Télé-Presse, Vacances, voyages 285-7306

Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892

Petites annonces 285-6901

Garantie jusqu'en 1993. Chez Dauphin, vous achetez une piscine. POINT. Pas des problèmes!

Dauphin est une maison bien de chez nous qui connaît son affaire. Parce qu'elle fabrique elle-même des piscines de qualité et en installe depuis plus de 20 ans. Ses techniciens consciencieux ont reçu une solide formation à l'usine et sont toujours prêts à vous aider de leurs conseils.

Votre piscine Dauphin vous procurera une douce satisfaction les jours de grande chaleur. Mais votre satisfaction sera encore plus grande parce que vous serez sûr que votre piscine creusée sera faite de modules d'aluminium brevetés, résistant à la rouille et à la corrosion; qu'elle sera doublée de robuste vinyle "florentin"; qu'elle sera équipée de tout le nécessaire; que toute la structure sera garantie par écrit pour 15 ans et la toile pour 10 ans; et que vous pourrez faire analyser l'eau et consulter les techniciens pendant toute la durée de la garantie. De plus, en achetant du manufacturier, vous aurez le service à portée de la main, donc plus rapidement que d'un fabricant de l'extérieur de la ville.

Oui, chez Dauphin, quel que soit votre choix, vous achetez une piscine de grand prix à un prix raisonnable, avec toute

garantie de satisfaction! Vous constaterez vite que, chez Dauphin, on ne parle pas à travers notre casque de bain!

Pratique service d'achat à domicile!

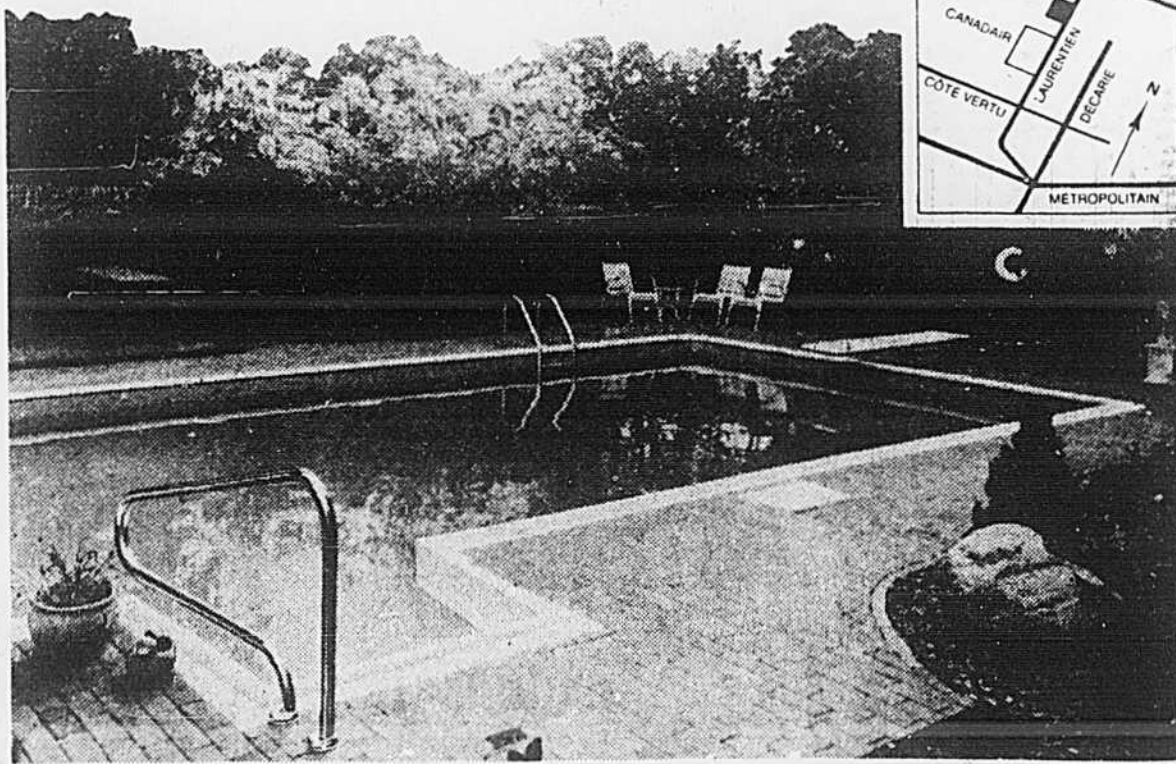
Appelez au numéro 332-6060. Un représentant expérimenté viendra vous montrer, chez vous, tous les modèles de toutes dimensions. Il évaluera vos besoins et vous fournira un devis gratuitement.

Piscines Dauphin

Une longueur d'avance.

Piscines Dauphin Ltée
2170, boul. Laurentien
Saint-Laurent
Tél.: 332-6060

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 21 h, le samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 11 h à 17 h.





Une centaine de femmes et d'hommes ont amorcé hier par une marche, une vaste campagne de solidarité qui ne prendra fin qu'avec le retour au Canada de Dalila Maschino. Plusieurs femmes ont pris la parole, dont Mme Zahida Redja, Pauline Julien et l'écrivain Louky Bersianik.

L'affaire Maschino: Québec demande à Ottawa d'intervenir

par Hugue LAPIRE

Tout en affirmant que la justice du pays ne peut suivre actuellement son cours normal, le procureur général du Québec, le ministre Marc-André Bédard a demandé, hier, au gouvernement fédéral de «poser les actes énergiques qui s'imposent pour assurer le retour au pays de Dalila Maschino».

C'est la première fois depuis l'enlèvement de la jeune femme, il y a plus de dix semaines, qu'une autorité gouvernementale se prononce officiellement dans l'affaire qui a fait la manchette de plusieurs quotidiens canadiens et européens. L'intervention du ministre de la Justice québécois a d'autant plus de poids que le dossier de la police est entre les mains du procureur de la Couronne, Me Claude Provost, depuis trois semaines et qu'il revient au ministre de la Justice de porter les accusations et d'émettre les mandats d'arrestation.

Dans le communiqué de presse qu'il a émis, hier en fin de jour-

née, le procureur général apporte une conclusion sans ambiguïté: «Les autorités du ministère de la Justice du Québec, écrit-il, ont des motifs raisonnables et probables de croire qu'un crime d'enlèvement a été commis, au Québec, à l'endroit de Dalila Zeghar Maschino, par Messaoud Zeghar».

«Il apparaît clair, poursuit-il, que Dalila Zeghar Maschino n'a pas quitté librement et volontairement le Québec et qu'elle n'est pas libre actuellement de quitter l'Algérie. Une telle situation touchant une personne ayant le statut

d'immigrante reçue et jouissant de ce fait des droits reconnus par nos lois, est intolérable et doit faire l'objet de l'action des gouvernements responsables.»

M. Bédard tient à préciser dans son communiqué que la justice du Québec suivra son cours normal dès que les personnes nécessaires seront en territoire québécois.

Le ministre ajoute qu'il a informé le ministre des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, de l'essentiel de l'affaire afin que le nécessaire soit fait.

... et Ottawa accepte

Maintenant que le gouvernement du Québec lui a formulé une requête officielle, Ottawa se dit prêt à intervenir auprès du gouvernement de l'Algérie pour que Dalila Maschino puisse revenir au Canada rejoindre son mari.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a déclaré que le gouvernement canadien espérait ce geste de la part du procureur général du Québec depuis plusieurs semaines.

«Il appartenait, a-t-il souligné,

au gouvernement du Québec de déterminer s'il y aurait des chefs d'accusation». Selon ce porte-parole, pour qu'Ottawa agisse, il fallait que le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, fasse une représentation officielle.

Sans pouvoir préciser la forme que prendra cette intervention qui, à coup sûr, se fera par les canaux diplomatiques habituels, il a ajouté qu'elle se fera le plus rapidement possible, dans les prochaines heures.

L'ambassade algérienne à Paris ne répond pas

PARIS (Reuter) — La famille de Denis Maschino a trouvé des portes closes à l'ambassade d'Algérie à Paris, où elle s'est rendue hier en fin de matinée.

La délégation, à laquelle s'étaient joints la mère de Denis Maschino et les écrivains Claude Mauriac et Claire Etcherelli, a cependant pu remettre au concierge de l'ambassade une lettre

de protestation destinée au président Houari Boumédiène.

La lettre a été signée par 71 personnalités françaises, dont Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Michel Foucault et le général de la Bollardière.

D'autre part, selon la famille, une manifestation doit avoir lieu samedi devant l'ambassade d'Algérie à Paris, à l'initiative du Mouvement des femmes algériennes et de divers groupes féministes.

13 individus impliqués

La CECO recommande 55 chefs d'accusation

par Conrad BERNIER
envoyé spécial de LA PRESSE

QUÉBEC — Deux heures seulement après que le procureur de la CECO, Me Jean-François Dionne, eut fait entendre ses deux derniers témoins dans le dossier des Black Spiders, les commissaires Dionne, Coderre et Courtemanche mettaient fin aux audiences publiques — celles-ci avaient débuté le 8 mai dernier — en annonçant qu'ils soumettaient sur-le-champ au substitut du procureur général une liste de 55 recommandations de chefs d'accusation contre 13 individus, dont le présumé leader des Black Spiders de Saint-Michel de Bellechasse, Jean-Marie Leclerc.

Preuve accablante

«D'abord, explique le juge Denys Dionne, il n'y a aucun doute que la preuve est accablante contre certains individus, et, dans les circonstances, il nous semble que tout délai additionnel serait inutile. Nous avons donc décidé de procéder de la façon la plus rapide possible, afin que s'amorce tout de suite le processus judiciaire, et, considérant que le procureur de la CECO est aussi un substitut du procureur général, il nous est possible, alors, de lui soumettre viva voce une liste de 55 recommandations de chefs d'accusation.»

Après 21 séances à huis clos au cours desquelles 51 témoins ont été entendus, et 17 audiences publiques auxquelles ont participé 31 témoins, les commissaires Dionne, Coderre et Courtemanche ont préféré, contrairement à la coutume, remettre à plus tard la rédaction d'un rapport final sur les activités présumées criminelles des motards de Saint-Michel de Bellechasse, et faire illico des recommandations débouchant tout de suite sur l'arrestation de certains individus et leur inculpation prochaine devant les cours de Justice de la région.

Les 13 individus touchés par ces 55 recommandations de chefs d'accusation sont: Jean-Marie Leclerc, Simon Cadrin, Yves La-

verdière, André Brochu, Michel Brochu, Serge Leclerc, Serge Blanchette, Jean Thibodeau, Réjean Therrien, Yvon Deneau, Richard Ladouceur, Jacques Rocheleau et finalement un mineur dont il n'est pas permis de dévoiler l'identité.

Simon Cadrin

Assigné comme avant-dernier témoin, hier, par les enquêteurs de la CECO, le motard Simon Cadrin, qui, à l'instar de Jean-Marie Leclerc, André Brochu, Réjean Brochu et quelques autres, habitait en permanence au local des Black Spiders depuis

versée au dossier par le procureur de la CECO, relativement à cette «orgie de groupe», Simon Cadrin a soutenu jusqu'à la fin, et en dépit des mises en garde des commissaires, qu'elle avait été copiée sur celle de la présumée victime et qu'elle lui avait été imposée par les policiers.

Comme la plupart des autres membres des Black Spiders qui ont comparu devant la CECO, depuis le début de mai dernier, Simon Cadrin n'a à toutes fins utiles avoué aucun délit, voire aucune participation à quelque délit criminel que ce soit.

Le dernier témoin

Non identifié, et protégé par un paravent, le dernier témoin assigné par le procureur de la CECO, Me Jean-François Dionne, doit être considéré comme l'un des témoins clés dans le dossier des motards de Saint-Michel.

Il connaît tous les Black Spiders de Saint-Michel de Bellechasse et de Montmagny depuis trois ans et peut, par conséquent, les identifier.

C'est en octobre 1976 qu'il a commencé à faire affaire avec les Black Spiders, achetant d'eux des quantités importantes de drogue. Le témoin a expliqué qu'il avait dû vendre la drogue à rabais à ses clients, après un achat de 50 livres à \$200 la livre. Il a alors manqué d'argent pour rembourser Leclerc et a disparu de Saint-Michel de Bellechasse.

Les Black Spiders ne manqueraient pas de le retrouver et lui flanqueraient trois bonnes râlées et lui firaient faire, en plein hiver, une balade dans le coffre-arrière d'une voiture, propriété des motards.

Le trafiquant accepta alors de vendre du haschisch à un agent double de la Gendarmerie royale pour pouvoir rembourser Leclerc.

Un an plus tard, le 24 décembre 1977, il décida d'emprunter \$1,700 d'une Caisse populaire pour rembourser toute sa dette à Leclerc.

Pendant tout ce temps, il avait dû acheter pour près de \$50,000 de drogue chez Leclerc et Ladouceur, d'ajouter le trafiquant.

La police coffre neuf des Spiders

Après que la Commission d'enquête sur le crime organisé eut recommandé de porter 55 accusations contre les Black Spiders, les neuf membres de la bande de motards encore en liberté ont été coffrés par la police.

Ont été appréhendés: Jean-Marie Leclerc, le présumé chef de la bande, Simon Cadrin, Michel Brochu, Serge Blanchette, Jean Thibodeau, Réjean Therrien, Richard Ladouceur, Jacques Rocheleau, ainsi qu'un mineur qu'il n'est pas permis d'identifier.

deux ans et demi, moyennant un versement mensuel de \$62, à ces admis avoir eu une relation sexuelle avec une mineure en compagnie de six ou sept de ses copains, mais en précisant que la présumée victime n'avait été ni enlevée ni forcée de se plier à leurs désirs.

Par contre, il a nié catégoriquement toute forme de participation à quelque système que ce soit de trafic de drogues. Quant à sa déclaration écrite aux policiers et

\$2,500 d'amende pour une fausse publicité sur des fraisiers

La compagnie Directex Canada Limitée, du 1920 boulevard Saint-Martin, à Laval, qui avait annoncé dans un hebdomadaire montréalais, le Dimanche-Matin, des fraisiers qui pouvaient grimper vers le ciel ou tout au moins jusqu'à quatre et cinq pieds de hauteur, a été condamnée à \$2,500 d'amende par le juge Jean-Paul Dansereau, pour fausse publicité.

L'annonce, en rouge il va sans dire, soutenait que ces fraisiers poussaient n'importe où,

étaient résistants au froid et donnaient de bonnes, grosses et juteuses fraises six mois par année.

On n'a, disait-on, qu'à les planter et à les arroser de temps en temps. On ajoutait qu'avec ces fraisiers, il n'était pas besoin de se pencher pour cueillir les fruits.

Selon les promoteurs de ces fraisiers-miracle, les plants pouvaient produire pendant des années, en créant par ailleurs, sur votre balcon, dans votre jar-

din ou même sur votre toit un décor incomparable.

Un enquêteur du ministère de la consommation et des corporations du Canada en a toutefois acheté quelques «exemplaires»: il les a confiés à des experts du ministère de l'Agriculture, et on en a pris grand soin.

Mais le plus haut que les fraisiers ont grimpé, de souligner le procureur du ministère fédéral, Me Michel Lecours, a été vingt-deux pouces...

Un assaut sur un détenu lui vaut une amende

Une amende de \$150 a été imposée hier à un agent de correction de l'Institution Laval qui avait été déclaré coupable de voies de fait graves sur la personne du détenu André Tessier.

C'est en juin 1977 que l'incident était survenu à la sortie de la douche de Tessier, qui refusait de regagner sa cellule tant qu'on ne lui aurait pas remis une paire de chaussettes propres. Une rixe s'était alors produite entre Stockless et le détenu, à qui on avait voulu passer la camisole de force.

Amateur ou professionnel?



Rien de plus naturel que d'éprouver envers votre maison un sentiment d'attachement. Mais lorsque vous envisagez de la vendre, rappelez-vous qu'il s'agit là d'une transaction commerciale.

Voilà pourquoi les conseils calmes et objectifs d'un agent du Trust Royal vous seront très précieux.

Nos Spécialistes se tiennent quotidiennement au courant du marché résidentiel et des tendances de modes de vie. Et ils sont continuellement en contact avec des acheteurs en perspective.

La vente de votre maison doit s'effectuer dans un climat professionnel. Vous y parviendrez en l'inscrivant aux services immobiliers du Trust Royal.



Trust Royal

SERVICES IMMOBILIERS

CUEILLEZ VOS FRAISES

A QUELQUES MINUTES DE MONTREAL

CHAMBLY
2486, BELLERIVE
658-2407

NE MANQUEZ PAS NOTRE GRANDE VENTE/10e ANNIVERSAIRE

9 JOURS SEULEMENT

du mercredi 28 juin au samedi 8 juillet

DES CENTAINES DE PEINTURES À L'HUILE à des prix jamais vus

Exemple		
5" x 7"	12.50	20" x 24" 65.00
8" x 10"	19.50	24" x 36" 95.00
12" x 16"	45.00	24" x 48" 125.00
16" x 4"	55.00	

Ces prix incluent un encadrement de première qualité.

LE CENTRE D'ART ANJOU
Aux Galeries d'Anjou (près de Séars)
351-5860

HOMARD VIVANT DES ÎLES-DE-LA-MADELINE

et frais bouillis

EN PLEINE SAISON



Pêcheurs Unis du Québec

655-787, rue du Marché-Central, Montréal
Aussi disponible au 1460, rue Provinciale, Québec 382-5500

Après la défection de M. Richardson

La défection de l'ancien ministre James Richardson des rangs libéraux au sujet des garanties linguistiques que le premier ministre Trudeau veut introduire dans la constitution ne doit pas être dramatisée outre mesure. Au contraire, elle comporte au moins un aspect fort encourageant.

Tout d'abord, le député de Winnipeg-Sud, pour qui le français devrait être limité au Québec, n'a pas réussi à faire de disciples. Il ne pourra compter pour l'appuyer en Chambre que sur l'ex-maire bien connu de Moncton, M. Leonard Jones, et peut-être sur une couple d'autres tout au plus.

On peut être certain qu'aucun parti ne l'acceptera dans ses rangs. Les conservateurs ont applaudi à sa défection mais M. Joe Clark a bien indiqué qu'il n'entendait pas le récupérer. Quant au NPD, la question ne se pose même pas, puisque son chef a déjà déclaré qu'il était d'accord avec la charte des droits linguistiques.

Cela démontre d'ailleurs, une fois de plus, s'il en était besoin, que nos formations politiques sont de plus en plus imbues du sens des responsabilités. Le fanatisme pourrait être rentable dans certaines régions du pays. Elles se refusent à y recourir. C'est sûrement un autre point où elles sont en avance sur une importante facette de l'opinion publique.

Certes, l'attitude de ces partis n'est pas complètement désintéressée en ce qu'elle s'inspire évidemment d'une volonté d'effectuer des percées au Québec. Mais, alors, que le motif soit intéressé ou pas, cela prouve au moins que le degré d'influence du Québec à l'intérieur de la Confédération n'est pas négligeable.

Tout indique, au demeurant, que cette question des droits linguistiques au niveau des institutions fédérales ne posera pas de problème sérieux. On sait qu'elle fait partie des modifications que le gouvernement Trudeau veut faire approuver dans la première phase de la révision constitutionnelle. Les autres points concernent notamment la réforme du Sénat et celle de la Cour suprême.

Dans l'esprit de cette réforme, les provinces se verraient offrir une participation réelle à l'exercice du pouvoir par le gouvernement central. On leur donnerait, en tout cas, l'occasion d'influencer les décisions d'Ottawa.

Ce n'est cependant que dans la phase II qu'on s'attaquerait au partage des compétences entre les deux ordres de gouvernement.

Le gouvernement a justifié ses priorités en soulignant que la phase I ne concernait que les institutions fédérales qu'Ottawa est autorisé à modifier unilatéralement. Il a ajouté qu'il était difficile de commencer par le partage des compétences puisque la chose suppose une négociation avec les provinces et que le gouvernement de Québec, avec son option indépendantiste, ne peut accepter d'en discuter sérieusement.

Cet argument n'est pas trop impressionnant. En effet, même si le fédéral répète qu'il peut adopter les modifications de la phase I de sa seule autorité, il n'en est pas moins évident qu'il cherche à en arriver à un consensus chez les provinces. Il y aura donc là aussi une chose qui ressemblera de très près à une négociation. En d'autres termes, l'opinion du Québec devra entrer en ligne de compte.

Ceci dit, la position de M. Trudeau n'est pas nécessairement déraisonnable. On peut trouver des arguments en faveur d'une priorité ou de l'autre.

Par exemple, si l'on peut prétendre qu'on serait mieux placé pour discuter des institutions fédérales une fois qu'on saura qui exercera telle ou telle compétence, on peut aussi soutenir qu'une entente sur le niveau de participation des provinces à l'exercice du pouvoir central serait éclairante quand viendrait le moment de décider si l'on doit céder tel secteur de compétence à Ottawa ou le garder pour les provinces, et vice versa. Si l'administration centrale devient quelque chose de moins étranger, de moins extérieur pour ainsi dire aux provinces, le problème constitutionnel ne se présente plus de la même façon.

Quoi qu'il en soit, le débat sur les deux phases doit pouvoir être conduit de façon à peu près simultanée, car l'échéancier proposé par Ottawa n'est probablement pas aussi rigide qu'il semble le paraître. Il serait surprenant, en effet, que le consensus auquel tient le premier ministre du Canada puisse être obtenu à l'intérieur des délais qu'il a fixés. Il tiendra sûrement plus au consensus qu'au calendrier.

Vincent PRINCE

bloc-notes

L'achat chez nous: un expédient

Le premier ministre René Lévesque a présidé lundi à Montréal au lancement d'un petit répertoire des produits québécois. Intitulé «Mille façons d'acheter québécois», cet ouvrage qui est publié par le gouvernement énumère 741 entreprises et les marques de commerce de leurs produits.

Les campagnes d'«achat-chez-nous» ne sont pas nouvelles au Québec, comme l'a fait remarquer M. Lévesque. Mais elles ont toutes échoué pour des raisons économiques bien précises qui n'ont rien à voir avec le patriotisme des Canadiens français. Pourtant le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, qui accompagnait M. Lévesque, a déclaré qu'«il faut lutter contre le complexe d'infériorité, de colonisés, de dominés, et combattre les partisans de la dépendance». Voilà une très belle envolée oratoire qui stimulera plus le patriotisme que les affaires. Car M. Tremblay, qui est économiste, sait fort bien que les raisons économiques sont différentes de la raison d'Etat. En d'autres termes, l'économie obéit aux lois du marché et non aux lois du nationalisme ou de toute autre idéologie.

Si les produits québécois dans beaucoup de secteurs n'ont pas la faveur des consommateurs, c'est qu'ils sont soit trop chers, soit moins bons, soit moins attrayants, soit mal présentés, soit mal distribués, etc. C'est pour de

telles raisons que les produits de Tricofil, par exemple, ne se vendent pas. Ce n'est pas par une carence du nationalisme. Pour que les produits québécois deviennent concurrentiels, il faut agir sur ces causes et non sur les sentiments patriotiques des consommateurs. Bien sûr, les entreprises québécoises sont pour la plupart de taille modeste, comme le marché québécois d'ailleurs. Le gouvernement ferait beaucoup mieux alors de promouvoir une politique de fusion d'entreprises et de développement des réseaux commerciaux plutôt que de promouvoir une politique d'achat-chez-nous. Car celle-ci, de toute façon, appelle une riposte qui l'annule au départ.

Comme l'a noté M. Lévesque, le gouvernement de l'Ontario pratique déjà, dans bien des cas, une politique d'achat-chez-soi. Or l'Ontario est le principal partenaire commercial du Québec en plus d'être le centre industriel du Canada. Pour accroître son marché, le Québec doit donc promouvoir non pas un provincialisme économique, qui le défavoriserait par suite de l'insuffisance de son marché intérieur, mais promouvoir au contraire un marché libre où s'affrontent les entreprises. L'Ontario, en effet, qui occupe déjà la majeure partie du marché canadien, a moins besoin du marché québécois que le Québec a besoin du marché ontarien.

En 1974, par exemple, le Québec a exporté en Ontario \$4,538 millions de produits manufacturés, soit 20,3 p. cent de sa production, alors que l'Ontario a exporté au Québec \$4,872 millions, soit 11,8 pour cent de sa production. En d'autres termes, dans l'escalade de l'achat-chez-soi provincial le Québec joue perdant. Sans compter que l'achat-chez-nous est du folklore économique et un expédient politique qui mène inévitablement à subventionner par les achats du gouvernement des entreprises de moins en moins rentables et des produits de plus en plus coûteux pour les contribuables.

Les Canadiens français sont des consommateurs aussi avisés qu'ailleurs. C'est leur faire injure que d'emballer dans le fleurdelisé des produits qu'ils savent juger à leur valeur. Un répertoire ou un catalogue des produits québécois, c'est du marketing de musée ou de bibliothèque. On a peine à croire qu'en 1978 un gouvernement moderne puisse exhumé cette vitrine désuète de «l'achat-chez-nous». C'est d'autant plus étonnant que le ministre Tremblay, au cours de la campagne électorale qui l'a porté au pouvoir, déplorait le manque d'imagination chronique des politiciens. Faut-il en conclure qu'une fois au pouvoir les esprits lucides perdent tout sens critique?

Ivan GUAY

M. Bergeron et l'éthique politique

Le Devoir de mardi publiait un article de M. Gérard Bergeron, professeur, politologue et essayiste réputé, dans lequel le professeur traitait de l'avenir du Devoir.

Dans un passage où il formule quelques «considérations d'éthique politique» dans l'optique du prochain référendum, M. Bergeron écrit notamment ceci:

«Comme toutes les pages éditoriales de la presse quotidienne seront opposées au projet global (encore manquant d'explications...) du gouvernement péquiste, Le Devoir devra se faire plus attentif aux propositions péquistes. Et pour d'autres raisons que de simple compensation. A ces jours des choix carrés par Oui et par Non il devra pousser aux derniers retranchements de leurs arrière-pensées ceux qui sollicitent une adhésion aussi décisive. Si les éditorialistes du Devoir ne le font pas en plus de rigueur qu'ailleurs, qui pourrait le faire?...»

Le professeur Bergeron a rai-

son de se méfier des choix carrés, mais ce qui étonne c'est le jugement gratuit qu'il porte sur toutes les pages éditoriales autres que celle du Devoir.

Comme le gouvernement péquiste n'a pas fait connaître la question référendaire, ni défini exactement le contenu de son projet d'association, il serait pour le moins présomptueux d'annoncer à l'avance quelle attitude il conviendrait de prendre quand les choses seront claires.

Pour ce qui est de la page éditoriale de LA PRESSE, nous avons à ce jour défendu l'idée d'un Canada fédéral dans lequel le Québec pourrait s'épanouir et satisfaire ses aspirations légitimes. En conséquence, nous avons combattu la volonté affichée et de plus en plus précisée du gouvernement péquiste d'obtenir la séparation politique du Québec, et dénoncé de façon générale les aperçus non moins généraux qu'il soumet de temps en temps quant au type d'asso-

ciation qu'il entend négocier avec le reste du Canada, advenant l'indépendance du Québec.

Je ne voudrais pas m'ériger en défenseur des autres journaux visés mais j'aimerais qu'il dise ce qu'il sait, et que nous ignorons, qui lui permet de prévoir mieux que nous, à LA PRESSE, par exemple, ce que nous répondrions à la question référendaire.

Aussi, à la question de savoir qui pourrait avec plus de rigueur que les éditorialistes du Devoir pousser aux derniers retranchements de leurs arrière-pensées ceux qui sollicitent une adhésion décisive lors du référendum, je répondrai que les éditorialistes de LA PRESSE ne seront en reste avec personne à cet égard. Ce n'est pas dans cette page, en tout cas, que M. Bergeron trouvera des choix constitutionnels qui auront autant de carrure que son préjugé à l'endroit de la quasi-totalité des éditorialistes du Québec.

Marcel ADAM

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT S'ATTAQUE ENFIN AU VRAI PROBLÈME



(Tous droits réservés)

MM. du fisc, dormez-vous?

Monsieur André Gauvin
Sous-ministre du Revenu
Québec.

Monsieur le sous-ministre,

Vous n'ignorez sûrement pas qu'il n'existe aucune échappatoire fiscale pour le contribuable petit et moyen: que, malgré lui, systématiquement est déduite de son cheque de paye une contribution à l'administration gouvernementale, services publics, etc., qui s'appelle impôt.

Pas question de différer ce paiement, quelle que soit sa situation financière. Le gouvernement d'abord, le contribuable ensuite. A tout seigneur, tout honneur n'est-ce pas?

Chaque année, une déclaration d'impôt doit vous être produite, sous peine de pénalité, et, dans un cas d'insuffisance de paiement, le pauvre citoyen doit faire remise dans les plus brefs délais.

Jusqu'à là, il n'y a rien à redire, habitués que nous sommes à être les dinos de la farce.

Cependant, dans mon cas et celui de plusieurs autres ci-

toyens d'ailleurs, une remise substantielle doit m'être retournée par vos services. J'ai produit ma déclaration à la mi-avril et n'ai encore rien reçu la veille de la Saint-Jean. Les feux de joie seront probablement pour les autres.

Par acquit de conscience, j'ai appelé le service de l'impôt qui m'a béatement répondu ne pas avoir complété l'étude de mon rapport, ne pas savoir quand l'étude sera terminée, ni quand remise me sera expédiée.

Je mets sérieusement en doute la compétence de vos services, Monsieur le sous-ministre, et vous demande de considérer qu'un retour d'impôt de \$2,500 peut être pour moi aussi important que l'encaissement de votre salaire. Il est curieux de constater qu'au fédéral, ma remise a été expédiée après 3 semaines seulement.

Qu'à cela ne tienne, le PQ va tout arranger ça, sans doute.

Maurice CÔTE
Montréal

En bref

L'oeuvre d'un loustic?

Nous avons choisi d'avoir notre bébé à la maison et, depuis l'automne dernier, nous nous préparons fébrilement à l'événement prévu pour le début d'avril.

Le 3 avril, dans la nuit, le travail commence et se poursuit jusqu'à l'après-midi suivant, alors qu'il cesse pendant plus de trois heures. Sur le conseil d'une amie médecin qui était d'abord là en tant qu'amie, nous partons pour l'hôpital Maisonneuve. Il est 18 h.

Une fois les eaux crevées, le travail s'intensifie, si bien qu'un beau garçon naît à 19 h 08. Deux heures et demie plus tard nous décidons de retourner chez nous avec notre bébé, après avoir signé un refus de traitement. La condition médicale de Céline et du bébé est excellente.

Dans la nuit suivante, soit le 4 avril, à 4 h, un homme téléphone à l'hôpital Maisonneuve, men-

tionne nos noms et annonce que notre bébé vient de mourir. Il parle de poursuite judiciaire et injurie le personnel.

L'affaire a fait le tour de l'hôpital, de plusieurs cliniques et prend des proportions gigantesques, si bien que l'odieux de la chose nous retombe dessus, bien que l'individu demeure un inconnu et que notre bébé rayonne de santé.

Nous avons donc écrit une lettre et l'avons fait parvenir à plusieurs départements de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, ainsi qu'à l'exécutif médical. Nous vous prions d'en faire écho pour rejoindre ceux que nous n'avons pas contactés et restaurer non seulement notre crédibilité mais aussi celle du mouvement pour les accouchements à la maison.

Céline LEMAY-PERREAU
et Pierre PERREAU
Boucherville

La série «Duplessis»

R.P. Jacques Cousineau, S.J.
Presbytère St-Nicolas
Montréal

Cher Père Cousineau,

La Providence a permis que j'achète LA PRESSE du 13 mai dernier où paraissait votre article intitulé: «Attaque insidieuse contre l'Eglise du Québec». Comme vous y exprimez exactement ce que j'ai pensé en voyant les quelques émissions dont vous parlez (la série sur Duplessis), j'ai découpé l'article avec l'intention de vous écrire pour vous remercier de l'avoir fait.

Cependant, le temps passe vite et j'allais remettre encore de vous écrire alors que je lis dans «l'Homme Nouveau» du 4 juin, à la page des relevés de la Presse canadienne, celui intitulé: «Dix contre trois millions?». On y parle d'un article du «Devoir» écrit par Gilles Constantineau le 18 mai, qui établirait ces proportions entre le nombre de personnes qui sont contre (10) et pour

(3 millions) la reprise de ces émissions et leur diffusion sur le réseau anglais.

L'émission dont il s'agit, «Duplessis», qui a coûté un million, payé par nous les contribuables (du moins une partie), n'a pour tout mérite que d'avoir une fois de plus fait travailler de grands artistes que nous aimons beaucoup et dont nous apprécions le talent. C'est triste, cependant, qu'au début de chaque émission l'on ait certifié à tort que «tous les faits» rapportés étaient «véridiques». Cela surtout à cause de certains dialogues stupides, loufoques, invraisemblables ou d'une bassesse dégoûtante. Heureusement que Mgr Cabana et Mlle Cloutier vivent encore et ont pu nier ou corriger une bonne partie des faits rapportés.

Donc, merci de tout coeur, Père Cousineau, d'avoir, par vos recherches, pu rétablir les faits.

Pauline LA BRANCHE
Montréal

Le prix du pétrole

Alors que nous luttons contre l'inflation pour conserver le pouvoir d'achat des gens, une nouvelle hausse du prix du pétrole apparaît comme une catastrophe pour notre économie qui souffre de la compétition internationale. Comment se fait-il que nous payons l'essence de 10% et plus que nos voisins américains alors que nous sommes assis sur le tiers des réserves mondiales et que nous ne sommes pas capables actuellement

de disposer des surplus. Le Canada, qui est un pays désavantagé par son climat et ses longues distances, ne peut pas supporter un prix si élevé du pétrole sous le prétexte de s'ajuster aux prix mondiaux. Il faut revenir immédiatement à la libre concurrence de l'entreprise privée et à une réduction des droits pour augmenter leur rentabilité.

Poul BEAULE
Québec

Un référendum conjoint?

Monsieur Adam,

Dans votre éditorial du 15 juin, vous endossez l'idée d'un «référendum conjoint» tel que proposé par monsieur Trudeau. Votre argumentation s'appuie essentiellement sur une préoccupation démocratique: «La proposition, dites-vous, procède du respect de la règle démocratique».

Vous auriez peut-être raison au bout d'une certaine dialectique de l'esprit; mais le personnage (monsieur Trudeau) auquel vous voudriez confier ce rôle n'est pas pour nous rassurer.

S'il est vrai qu'il faut respecter les règles de la démocratie, il est également vrai qu'il faut trouver l'homme qui soit suffisamment démocrate pour jouer ce rôle.

Or, personnellement, je n'aimerais pas voir confier cette responsabilité à Monsieur Trudeau; non par une vision étroite d'une option ou d'une allégeance, mais parce que monsieur Trudeau ne paraît pas l'homme de l'heure... «référendaire».

Malgré les faiblesses humaines, il semble que monsieur Lévesque rassure davantage que monsieur Trudeau. Sans pour autant canoniser le premier et condamner le dernier aux enfers... il est manifeste, objecti-

vement parlant, que monsieur Lévesque sera beaucoup plus soucieux «des règles» dans le débat prochain... sans faire appel à celui que monsieur Ryan accuse d'avoir «une tendance inacceptable... vers l'unilatéralisme décisionnel...»; ce ne ferait qu'ajouter un risque inutile...

Daniel DUPONT
Montréal

P.S. Puisque la démocratie basée sur le respect semble être un objectif dans votre démarche, j'ose attirer votre attention sur le fait qu'une fraction importante de la population du Québec reste quotidiennement sans voix... à la page éditoriale de LA PRESSE. Votre équipe d'analystes forme un bloc monolithique. Il n'y a qu'un prisme... qu'une grille... qu'une option... qu'une perspective... pour tous. Est-ce normal? LA PRESSE ne serait donc qu'une entreprise privée faite à l'image et à la ressemblance des propriétaires... fédéralistes. LA PRESSE ne devrait-elle pas être considérée un peu comme notre patrimoine à tous? A ce titre, devenir un peu plus représentative?...

Où sont-ils donc les vrais chrétiens?

Où sont les vrais chrétiens?

Certainement pas sous la plume de Germain Lalanne et ses lettres patentes (LA PRESSE, 1er juin). Au titre de père et éducateur de 5 enfants, matures et utiles à eux-mêmes et à la communauté selon leurs talents, je ne trouve rien de «réconfortant et rempli d'espérance» dans ces paroles de chrétiens-par-système, qu'ils soient de «Rome, Westminster ou du Texas». C'est abusé du Christ, qui n'a jamais écrit que sur le sable, que de l'invoquer comme témoin du mérite de vivre sans compromis. Il faut être moins que transparent dans ses intentions et son coeur pour voir des «ambiguïtés» dans l'esprit de gens qui ont d'abord le respect de leur individualité et surtout de celle de leur prochain.

Souscrire aux «desirs de l'Eglise de Montréal», de Québec ou d'ailleurs est à peu près équivalent à croire que les banques à chartes sont motivées par autre chose que la cupidité. Seuls les naifs, sincères sans doute, voient dans les desirs et décisions d'une Eglise autre chose que la protection de l'institution.

Ce qui est loin, très loin de la vie du Christ qui, justement, a donné sa vie pour avoir insécurisé l'institution du temps.

Mais, M. Lalanne peut vivre en paix. La nature veut que chaque génération débute de particules biochimiques qu'il faut de nouveau spiritualiser et qu'un tiers de ces «âmes» n'atteindront jamais la maturité de leur nature et auront besoin de la sécurité de «croire-sans-preuve» aux manipulateurs d'un Christ, christianisés par des experts «sauvés» de leur culpabilité masochique.

Ceux qui voudront voir de l'anticléricalisme dans cette lettre se méprendront aussi. Ne pas comprendre le Christ et la forme d'amour-par-le-don qu'il a apporté au genre humain est tout de même une erreur plus sérieuse lorsqu'on s'identifie avec l'institution. Vouloir employer la catéchèse pour créer des générations futures de «sauvés» en interprétant le verset et la lettre suivant le besoin du temps et du lieu n'a vraiment rien à voir avec le Christ.

Robert-G. LANGLOIS
Longueuil

Pauvre français!

Avec tous ceux qui ont le respect de la langue de leurs pères, j'espère que l'année du français portera ses fruits. L'épuration devrait se faire surtout au niveau de la radio et de la télévision. C'est impensable. Les annonceurs, du moins certains d'entre eux, nous servent un français tout simplement pouilleux. Ils ne savent pas qu'une syllabe muette doit rester muette. Non seulement ils les prononcent mais ils en ajoutent à profusion. Ils ne savent pas non plus que la dernière lettre d'un chiffre ne se prononce qu'à la fin d'une phrase. A coeur de jour nous entendons des huit-te, des neuf-fe, des six-sse, etc. Même les noms propres n'échappent pas à leur ignorance. C'est ainsi que des hommes tels Marcel Béliveau devient Marcel-le et que Michel Roy devient lui aussi Michel-le. J'en passe et des meilleures.

Les scripteurs ne sont pas mieux. Ils persistent à faire suivre le mot «débuter» d'un complément direct. Ils disent s'objecter, plutôt que s'opposer, ce qui est pourtant correct. Ils nous diront qu'un tel a marié une telle quand il l'a épousée. Dans tous les postes il devrait y avoir un professeur de grammaire et de diction. J'oserais dire que c'est le canal 10 qui remporte la palme pour les mauvais français.

Les annonceurs croient faire des trouvailles. Par exemple, le verbe faire devient effectuer et on nous le sert à toutes les sauces. Au hockey et dans tous les sports, on ne marque plus de points: on les produit. Hier un vol était perpétré, un meurtre était commis, maintenant, ces crimes sont produits ou se produisent...

Dans un quotidien du matin j'ai lu que le juge avait — tenez-vous bien — «asséné» un verdict de responsabilité criminelle à l'endroit de l'accusé...

Elisabeth OUMET
Contrecoeur

La révoltante condamnation du Dr Youri Orlov

A peine deux années et demie se sont écoulées depuis que le monde occidental, dans le cadre de la conférence d'Helsinki, offrait sur un plateau à M. Brejnev, la moitié de l'Europe «libérée» suite à l'engagement solennel de M. Brejnev de «faire respecter les droits de l'homme, la liberté pour ceux qui le désirent de quitter le pays, la liberté d'expression, le droit à la libre circulation des idées à travers les frontières, ainsi que le droit à la réunion des membres de la même famille, etc.

Peu nombreux étaient ceux d'entre nous qui avaient pris la déclaration de M. Brejnev au pied de la lettre, mais pas un seul n'aurait prévu que les dispositions de l'accord d'Helsinki seraient si brutalement piétinées dans un si bref délai.

Mais ce qui vient de se passer au procès du scientifique soviétique, le docteur Youri Orlov à Moscou, condamné à sept ans de travaux forcés suivis de cinq années d'exil, pour avoir surveillé l'application des dispositions de l'Acte final d'Helsinki dans son propre pays, a jeté le désarroi dans les milieux qui entretenaient l'espoir d'une amélioration dans les relations Ouest-Est. Les hommes de bonne volonté, frustrés dans leurs attentes, ont manifesté leur réprobation et leur dégoût.

Les 19 membres de la délégation américaine ont protesté contre la condamnation injuste du docteur Orlov, en annulant leur voyage en URSS. Cette délégation devait participer au symposium scientifique qui doit s'ouvrir ces jours-ci à Moscou.

L'Académie nationale des sciences des Etats-Unis a annoncé que le professeur Nicolas

Bloembergen, spécialiste en physique appliquée à l'Université de Harvard, et Robert E. Marshak, président du City College de New York, ont annulé, à leur tour, leur voyage à Moscou. La décision de M. Marshak, spécialiste en physique nucléaire, le premier savant américain à visiter Moscou en 1956, à la fin de la guerre froide, est considérée dans les cercles scientifiques favorables à la coopération avec les Soviétiques comme une conséquence du profond désenchantement opéré dans la conscience des scientifiques américains.

M. Philip Handler, président de l'Académie des sciences des Etats-Unis, a déclaré à la presse: «Nous avons informé, à maintes reprises, les autorités soviétiques, que le problème des violations des droits de l'homme menaçait d'éroder la sympathie des scientifiques américains pour tout projet commun et demande de coopération venue de la part des collègues soviétiques.» Handler a ajouté que personne ne tient les savants soviétiques responsables pour ce qui se passe en Union soviétique. Selon M. Handler, le refus des scientifiques américains de participer aux travaux de Moscou marque leur profonde déception. Ne disposant d'aucun moyen capable de venir à l'aide de leurs collègues soviétiques, lesquels sont dépouillés des droits de la personne, les hommes de science aux Etats-Unis voudraient, par leur geste de refus, leur témoigner la sympathie en même temps que contester la politique de leur gouvernement. Le président de l'Académie des sciences a tenu à souligner aussi: que l'abstention collective des savants américains de participer aux travaux engagés à Moscou, représente,

en même temps, l'expression de «la profonde répugnance des hommes de science américains de faire quoi que ce soit pour venir à l'aide du savoir théorique et du potentiel technique d'un gouvernement engagé dans de si ignobles procédures.»

Le coprésident de la conférence de Moscou, M. William F. Brinkman, chef des Laboratoires Bell et M. Eliahu Abrahams, titulaire du département de physique nucléaire à l'Université Rutgers, ont conjointement télégraphié à M. I. M. Khalatnikov, directeur de l'Institut de physique théorique de l'Académie soviétique des sciences, «leurs profonds regrets» d'avoir dû annuler leur voyage à Moscou. Le télégramme se lit comme suit:

«C'est avec une profonde tristesse que nous portons à votre connaissance le choc causé à notre délégation par le procès du Dr Youri Orlov et sa condamnation. Notre délégation est unanime à constater qu'à l'heure actuelle, tout débat à caractère scientifique s'avère une chose impossible en Union soviétique. C'est donc par une décision unanime que les membres de la délégation des Etats-Unis ont renoncé au symposium scientifique qui aura lieu à Moscou.»

Le texte de cette communication ne laisse aucun doute sur les véritables intentions des savants américains. Il est clair qu'ils refusent de prêter leur concours à la commedia dell'arte qui se joue dans la capitale soviétique.

Les scientifiques occidentaux suivront sans doute l'initiative américaine. Ce brusque virage qui s'est opéré dans l'opinion publique américaine était à prévoir après l'échec de la confé-

rence de Belgrade. Car, malgré tous les appels à la raison de la part des Occidentaux, les Soviétiques ont refusé tout changement dans le règne de l'arbitraire qui domine la vie publique et privée en URSS. A cet égard, il suffit de lire «l'oraison funèbre» lue à la séance de clôture de la conférence de Belgrade, par M. Norman Cafik, le ministre canadien pour le multilateralisme, afin de se rendre compte du ridicule dans lequel la rigidité soviétique a placé le monde occidental.

«Il est regrettable que nous n'ayons pas réussi à nous mettre d'accord sur l'examen des faits, au moins pour les archives», a déclaré M. Cafik. Il a ajouté que «dans notre pays, l'opinion publique a droit à une information précise. Elle s'attendait à ce que les participants à la conférence procèdent à une évaluation honnête des conditions dans lesquelles l'Acte final a été appliqué ainsi que sur la manière dont nous envisageons nos tâches d'avenir. Il est malheureux de constater que notre opinion publique sera privée de cette information.

«Le Canada, a dit le ministre, ne s'est jamais fait d'illusions quant aux obstacles qui parsèment la route vers l'application des clauses contenues dans l'Acte final de Helsinki. Notre examen vient de confirmer qu'après deux années et demie nous nous trouvons bien éloignés de nos buts, c'est-à-dire, d'améliorer la sécurité et de promouvoir la coopération européenne dans le cadre élargi de nos possibilités. Le Canada est d'avis que les relations entre les Etats où le respect des droits humains et des libertés fondamentales sont ab-

sents, et les pays démocratiques, ne peuvent rester normales», a-t-il ajouté.

«Au sein d'une société aussi libre que la nôtre, les problèmes de culture, de religion et de tradition sont d'une importance fondamentale et doivent être respectés à l'égard des droits civils et politiques. Nous regrettons vivement que nos efforts en vue d'accomplir une oeuvre substantielle dans tous ces domaines se soient avérés infructueux. Si vraiment, une discussion franche des questions d'ordre humanitaire doit rendre mal à l'aise certains participants, il faut avouer que, en ignorant de pareilles questions, elles ne disparaîtront pas.»

En réitérant la volonté du gouvernement canadien de poursuivre une politique de détente, M. Norman Cafik a déclaré: «La leçon de Belgrade ne doit pas être oubliée. Le fait d'avoir manqué d'exprimer sur le papier nos objectifs n'est pas si malheureux que le fait que nous ne nous soyons pas mis d'accord pour mettre en pratique les obligations que nous avons librement acceptées à la conférence de Helsinki. Pour cela nous n'avons pas besoin d'aide-mémoire. Il suffit de lire l'Acte final dont le texte est absolument clair.»

Pourtant, la mise en veilleuse des espoirs sur lesquels s'appuyèrent les partisans des droits de l'homme après la conférence de Helsinki, n'a pas empêché M. Brejnev et Schmidt de signer, à Hambourg, une déclaration commune dans laquelle ils expriment leur attachement aux principes de Helsinki dans les termes suivants: «Les deux parties sont décidées à collaborer pour que l'évolution provoquée

par cette conférence (de Helsinki) se poursuive de manière dynamique.» Dynamique est le mot qui convient si l'on veut définir la chasse à l'homme qui a lieu maintenant en Union soviétique et dont les victimes futures seront Anatol Scharanski et Youri Ginsburg qui attendent leurs sentences.

Humilié par les trucs forains d'un Brejnev, le monde occidental oppose une fin de non-recevoir à toute collaboration future sur le plan culturel et scientifique avec «le pays qui a recours à des méthodes si répugnantes.»

A la suite du refus de collaborer de la part d'hommes en pleine maturité viennent s'ajouter les protestations de la jeune génération, brusquement remise du mirage marxiste d'un so-disant monde égalitaire.

«La barbarie qui nous confronte, écrit le jeune philosophe français Bernard-Henry Lévy, a un visage tragique, celui du socialisme avec tous ses défauts et l'autre visage, celui des excès du capitalisme dans une société industrialisée.» Après avoir visité l'Amérique, Lévy conclut pour un million de raisons «qu'il préfère vivre en Amérique plutôt qu'en URSS». Désenchanté du marxisme dans lequel il voit «l'opium du peuple» le jeune philosophe s'est joint au refus universel de faire le jeu de Moscou.

Le monde libre reconnaît, enfin, que la politique d'apaisement et de concessions humilantes faites à Moscou ne paie pas. Elle ne mène qu'à l'encouragement de la force brutale et à la négation des droits humains les plus élémentaires. On commence à dire non à une comédie qui a trop duré. C'est de bon augure.

Michel M. SOLOMON

Le comité Baldwin demande l'abolition du recours à la «sécurité nationale»

OTTAWA (d'après CP et PC) — En vertu des recommandations déposées aux Communes hier par un comité parlementaire représentant tous les partis, le gouvernement canadien n'aurait plus le droit d'utiliser à tout venant le prétexte de la «sécurité nationale» pour empêcher la divulgation de renseignements sur ses activités.

En fait le comité présidé par le vétéran député conservateur Gerald Baldwin recommande de rayer purement et simplement l'expression «sécurité nationale» de la liste des motifs pouvant justifier qu'on garde secrets des documents gouvernementaux.

Le vice-premier ministre, M. Alan MacEachen, s'est empressé de bloquer l'adoption immédiate du rapport du comité, alléguant qu'il veut l'étudier plus à loisir.

M. Baldwin, pour sa part, a indiqué qu'il essaiera quand même de le faire débattre aux Communes vendredi, dernier jour, en principe, de la présente session parlementaire. Même si les députés fédéraux l'adoptaient, ce geste ne

lierait pas le gouvernement Trudeau.

Si l'on s'en tenait au rapport, un citoyen à qui l'on refuse de l'information gouvernementale pourrait en appeler jusqu'en Cour suprême; mais le gouvernement, jusqu'à ce jour, a voulu se réserver la décision finale dans ces cas; il est disposé à en laisser appeler à un fonctionnaire genre ombudsman, mais dont les décisions n'engageraient pas le gouvernement.

Selon le rapport, le gouvernement aurait 2 jours pour fournir aux citoyens l'information demandée, dix jours supplémentaires en des circonstances exceptionnelles et dix autres jours pour étude du cas par un agent d'information s'il y a contestation. Les tribunaux pourraient examiner à huis clos les documents «délicats».

Le rapport recommande que l'on publie comme allant de soi les rapports de police, notamment ceux qui ont trait à des méthodes illégales pour faire observer la loi et pour enquêter.



Jeanne Gaudreau Valence s'entretient quelques instants avec Me François Guérin, son procureur, peu avant de comparaître au Palais de Justice de Sherbrooke.

MARION
suite de la page A 1

construction d'une cache est trouvée dans les bois, dans la région de Gould, petite municipalité à l'est de Sherbrooke. La construction de la cache date de l'été 1976, mais les astucieux conspirateurs auront la patience d'attendre un an avant de poursuivre la réalisation de leur plan: «Il fallait laisser le temps à la nature d'effacer les traces des travaux», a expliqué M. Duchesne.



Claude Valence

Le camouflage naturel par la végétation allait se révéler satisfaisant dès l'été de 1977. Les conspirateurs ont alors cherché une victime. M. Charles Marion ayant été choisi, des filatures furent organisées, des détails sur ses déplacements et ses habitudes recueillis et la première tentative d'enlèvement décidée enfin.

Selon l'enquêteur Duchesne, ce n'est que lors d'une quatrième tentative, le 6 août 1977, que

AUTO
suite de la page A 1

démagogique du message, cette façon de miser sur les sentiments profonds des gens pour mieux vanter les services d'une entreprise. C'est un peu comme si l'Hydro nous montrait un père et une mère devant une maison en flammes et commentait: «Jean et Louise ont perdu leurs trois enfants, mais ils savent maintenant comment il est important de ne pas surcharger les circuits».

Ce serait probablement une

publicité efficace. Et M. Melançon, qui reconnaît qu'il y a deux écoles en publicité, nous dit avoir mis sur celle qui favorise le traitement-choc, parce qu'il la croit plus efficace. Il ajoute, bien sûr, que la fin ne justifiant pas les moyens, il ne faut pas viser l'efficacité à n'importe quel prix.

Ici, le prix nous semble très lourd. Sans compter que le message a aussi comme effet secondaire de donner bonne conscience aux responsables d'accidents. Puisque la Régie indemnise rapidement les victimes...

Le président de l'Office de la langue française en est scandalisé «Certains» media s'acharnent à ternir la réputation du Québec à l'étranger

par Gilbert LAVOIE

Le président de l'Office de la langue française du Québec, M. Raymond Gosselin, a fait une sortie passionnée hier midi contre le traitement accordé par certains media d'information aux politiques linguistiques du gouvernement du Québec.

Signalant que l'organisme qu'il dirige reçoit près de 200 appels par jour de personnes désireuses d'obtenir des informations sur la Charte de la langue française, et que 80 p. cent des appels reçus par le bureau du Québec à Toronto portent sur la même question, M. Gosselin s'est montré scandalisé «du tort causé au Québec par certains

articles à sensation publiés dans la presse».

«Quand on connaît l'esprit de tolérance des Québécois, on est renversé d'entendre des expressions comme Gestapo, racisme, Etat policier, et j'en passe», a-t-il déclaré.

Parlant devant une quarantaine de directeurs du personnel d'entreprises de la Rive sud, le président de l'Office de la langue française a révélé qu'une visite à New York la semaine dernière l'avait convaincue de la mauvaise opinion laissée du Québec par certains media. «La presse n'a pas la responsabilité de défendre l'Office de la langue française, mais elle a à tout

le moins d'écrire des choses factuelles», a-t-il lancé. «Vous devriez voir le genre d'appel qu'on reçoit parfois», a ajouté M. Gosselin, citant le cas de personnes qui appellent pour «savoir si c'est vrai qu'il est interdit de parler anglais dans les rues de Montréal».

Peu après son allocution, le président de l'Office a révélé à LA PRESSE que l'organisme qu'il dirige lancera, à l'automne, une vaste campagne d'information, d'une durée de six mois, afin d'informer la population du Québec sur les politiques gouvernementales en matière de langue.

Aux représentants des entre-

prises rencontrées hier midi, M. Gosselin a donné l'assurance que les règlements sur les sièges sociaux et organismes du genre, qui doivent être dévolus «incessamment», démontrant une compréhension adéquate de leur situation. «Lorsque nos règlements seront adoptés, aucun centre de recherche ou siège social n'aura à quitter le Québec à cause de la francisation des entreprises», a-t-il affirmé.

Le président de l'Office a conclu en disant que «la paix sociale ne sera un fait acquis au Québec que lorsque les québécois n'auront plus l'impression de vivre dans un pays étranger».

Mgr Carter: le Canada anglais n'a pas compris

TORONTO (PC) — Les Canadiens anglais doivent essayer de comprendre et accepter le fait qu'un changement fondamental est en train de s'opérer au Québec.

Voilà l'essentiel du message qu'a adressé l'archevêque catholique de Toronto, Mgr Emmet Carter, hier, à 175 personnes réunies durant trois jours à une conférence sur l'unité nationale.

L'ère de l'électronique, a-t-il expliqué, a permis aux Québécois de se regarder eux-mêmes et de

voir le reste du monde.

«Dans leur propre pays dont ils sont l'un des peuples fondateurs, ils se sont trouvés inférieurs, économiquement sans aucun doute et politiquement aussi, du fait que la politique dépend souvent de l'économie».

«Ils ont trouvé que même leur langue était gravement menacée et qu'il s'agissait vraiment d'une question de réaffirmation ou de disparition».

Il est absolument essentiel, a dit l'archevêque de Toronto, que les

Canadiens anglais comprennent les aspirations des Canadiens français. On ne peut concevoir le Québec, a-t-il fait remarquer, simplement comme l'une des dix provinces.

«Ou nous avons affaire ici avec deux peuples fondateurs parlant chacun sa langue, ou bien non. Si c'est non, nous devrions avoir l'honnêteté de le dire sur-le-champ aux Québécois et attendre les conséquences».

Selon Mgr Carter, le défaut de certains anglophones dans ce

pays de comprendre les aspirations légitimes des Québécois, cause parfois des répercussions violentes.

Tout en souhaitant de voir le Canada demeurer uni, l'archevêque a dit comprendre le sentiment d'injustice qu'éprouvent les Canadiens français tout au long de leur histoire.

La conférence, qui a lieu à l'Université York, est financée par le Conseil de l'unité nationale, une association privée dont le bureau est établi à Montréal.

MICHELIN
FIRESTONE
CONTINENTAL
GOODYEAR
VREDESTEIN
MONARCH
GOODRICH
UNIROYAL
FISK
DAYTON
SEMPERIT
AVON
MDG
KELLY
PIRELLI
DUNLOP
SEIBERLING

Pneus Fisk \$29.95
165X13 RADIAL
CEINTURÉ
D'ACIER F/B

Si vous avez une voiture sous-compacte ou petite, nous avons vos pneus radiaux pour seulement \$29.95. Vous pourrez économiser sur d'autres tailles, aussi!

Les experts en pneus.

CENTRE-VILLE 770 ouest, rue Notre-Dame Tél: 861-1611	NORD-OUEST 5150 ouest, rue Jean-Talon Tél: 731-7811
MONTREAL-EST 6000 est, rue Sherbrooke Tél: 254-6006	NORD-EST 1025 est, rue Jean-Talon Tél: 271-3551
CHOMEDEY-LAVAL 1200, boul. Labelle Tél: 688-6262	RIVE-SUD 3435, boul. Taschereau Tél: 678-8080
DOLLARD DES ORMEAUX 3352, rue Sources Tél: 683-2844	OTTAWA 280, rue Catherine (En face de la gare d'autobus Voyageur) Tél: 238-3335
TORONTO (SCARBOROUGH) 1815 est, avenue Lawrence (Rue transversale - Pharmacy) Tél: 752-8307	

Alignement des roues/Équilibrage des roues/Freins/Amortisseurs

CHOIX (comparez) LIVRAISON PRIX (comparez) INSTALLATION

(Sur piscines hors-terre IMMÉDIATEMENT)
(sur piscines hors-terre si désiré 48 heures)

COMPÉTITEURS

ARRÊTEZ DE PRENDRE LES CONSOMMATEURS POUR DES IMBÉCILES

AUCUN CONCURRENT NE PEUT FAIRE LES MÊMES PRIX QUE FAUCHER

En livrant avec chaque piscine le même équipement de haute qualité.

1. Faucher est une marque qui existe depuis plus de 30 ans, qui est le service de piscines le plus complet et le plus sérieux du Québec.

2. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium et en acier inoxydable.

3. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en vinyle.

4. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

5. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

6. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

7. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

8. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

9. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

10. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

11. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

12. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

13. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

14. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

15. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

16. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

17. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

18. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

19. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

20. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

21. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

22. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

23. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

24. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

25. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

26. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en acier inoxydable.

27. Faucher a le plus grand stock de piscines hors-terre en aluminium.

que nos concurrents...

UNE SEULE EXCEPTION

Nous les vendons

MOINS CHER

OUI

Nous les vendons

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

que nos concurrents...

UNE SEULE EXCEPTION

Nous les vendons

MOINS CHER

OUI

Nous les vendons

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

que nos concurrents...

UNE SEULE EXCEPTION

Nous les vendons

MOINS CHER

OUI

Nous les vendons

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

que nos concurrents...

UNE SEULE EXCEPTION

Nous les vendons

MOINS CHER

OUI

Nous les vendons

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

que nos concurrents...

UNE SEULE EXCEPTION

Nous les vendons

MOINS CHER

OUI

Nous les vendons

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

que nos concurrents...

UNE SEULE EXCEPTION

Nous les vendons

MOINS CHER

OUI

Nous les vendons

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

MOINS CHER

élection le 5 juillet

Un grand cirque à NDG

INGRID
SAUMART

LA CAMPAGNE électorale dans Notre-Dame-de-Grâce serait passée inaperçue s'il n'y avait pas eu, deux lundis de suite, des assemblées contradictoires. Comme celles de la belle époque des chicanes de perron d'église.

Le grand cirque politique avait installé son chapiteau à NDG. Il y avait des vendeurs de ballons, des clowns, les acrobates, les marcheurs sur fil de fer, les

dresseurs de lions et, comme il se doit, un M. Loyal.

Chaque vedette avait ses «fans» qui criaient et applaudissaient aux bons coups de leur héros et qui ne se gênaient pas pour crier «shoo» à l'ennemi.

Comme sur les perrons d'église autrefois, on s'insultait à qui mieux mieux. La gaucherie du candidat péquiste est de fait en train de devenir proverbiale. Il dit: «Au nom de l'efficacité, nous pouvons espérer obtenir le vote de tous les gens intelligents dans le comté.» Dans la salle, on lui crie: «Faut-il en conclure que

ceux qui ne voteront pas pour vous sont tous des imbéciles?»

«Moi, je veux tout simplement être le ministre de NDG, le 6 juillet prochain» de dire Michel Gélinas, et la salle croule sous les rires. On ne lui laisse pas beaucoup la chance de parler, malgré la présence d'un grand nombre de ses partisans dans la salle.

Il n'est pas le seul à essuyer les quolibets. Quand le candidat unioniste parlant de la loi 101 dit: «Tous les enfants doivent être éduqués dans les deux langues dès la première année. La position de l'Union nationale sur

le sujet est très claire», il soulève lui aussi l'hilarité de la foule. Quand le candidat du libre choix, le Dr David DeJong tente d'expliquer que «le comté a besoin d'un candidat indépendant», un cri du cœur vient de la salle «oui, comme d'un trou dans la tête». Il continue, affirmant que les jeunes s'en vont, les commerces s'en vont, la communauté est en train de se désintégrer... «Vous, est-ce que vous vous en allez?» lui crie-t-on.

Pendant ce temps-là, le libéral Reed Scowen attaque le candidat du libre choix qui attaque le chef du Parti libéral qui n'est pas là

pour se défendre, et le public, selon son allégeance politique, attaque les candidats ennemis qui ripostent de leur mieux, habituellement en ne répondant pas aux questions qui leur sont posées.

Le seul qui demeure calme dans tout cela, c'est le candidat du Parti des travailleurs du Québec. Il explique comment et quand est né le parti, qu'il (le parti) est socialiste et non aligné. «Nous ne prenons pas nos ordres à Moscou, ni à Pékin», explique Gérard Lachance, avec son air de bon papa. Lui, on ne le conteste pas. On ne lui pose

même pas de questions. Il n'est pas dangereux. Il ne menace personne et se tient bien tranquille dans son coin. Il est là, tout simplement.

Quand M. Loyal a rangé sa badine et son haut-de-forme, quand les lions ont été enfermés dans leurs cages et que les clowns se sont démaquillés, le grand chapiteau s'éteint et tout rentre dans l'ordre. Le calme descend sur la ville: NDG redevient ce qu'elle a toujours été, un petit quartier bien tranquille dans un comté où il ne se passe pas grand chose.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Michel Gélinas candidat du PQ

Les problèmes locaux

Malgré ses cheveux grisonnants, Michel Gélinas est le plus jeune de tous les candidats dans Notre-Dame-de-Grâce. Le candidat péquiste est le benjamin d'une équipe qui n'a aucune expérience politique. Son approche de la campagne est tout à fait pragmatique. Il n'a pas l'intention de se lancer dans un long débat philosophique: sa campagne électorale n'a qu'un thème: les problèmes locaux.

«Le comté a été abandonné il y a deux ans», explique Gélinas, quand, au lendemain de l'élection le député Mackasey a démissionné moralement, et il y a deux mois, quand il a officiellement remis sa démission à son chef. Pour lui, la tactique est très simple: les anglophones de NDG n'ont rien à perdre, ils n'ont rien eu depuis le 15 novembre 1976.

Il considère donc que les anglophones de Notre-Dame-de-Grâce (les votes de la communauté francophone de Ville Saint-Pierre sont déjà acquis au Parti québécois) n'ont qu'une seule chose à faire, c'est-à-dire de voter pour le parti au pouvoir puisque lui, une fois élu député, sera en mesure de «bien piloter les dossiers» parce qu'il aura évidemment l'oreille du caucus et du premier ministre.

Si les électeurs anglophones

devaient se ranger derrière cette proposition (ce qui serait un renversement total de situation, le comté ayant toujours été «rouge, rouge, rouge»), Gélinas remporterait une double victoire. Personnelle d'abord mais surtout, il aurait fait la preuve que le Parti québécois a réussi à rallier la majorité anglophone, malgré la loi 101. Tout ceci est cependant plus qu'improbable. Les anglophones n'apprécient pas tellement les manières du candidat péquiste. On le trouve arrogant, prétentieux et maladroit. Et même s'il tente de vendre la version anglaise de la loi 101, il ne remporte pas un très grand succès. «La majorité d'entre eux ne l'ont jamais lue, la loi 101, dit-il, et ils s'énervent pour rien. Tant et si bien que le Lakeshore School Board est obligé de publier des annonces dans les journaux de Toronto pour expliquer que «ça n'est pas si pire que cela» et que dans le *Globe and Mail* du 24 mai 1978 on peut lire que la loi 101 donne plus aux anglophones du Québec que n'importe quel autre gouvernement provincial au Canada ne donne à sa minorité francophone. C'est important qu'ils sachent cela et qu'ils cessent de s'énervier.»

L'important, semble-t-il, à une semaine de l'élection, ce serait que les anglophones de NDG soient intéressés à le savoir. Ou

qu'ils soient disposés à écouter ce que Gélinas a à leur dire.

Gélinas fait surtout campagne sur les problèmes locaux. Ceux de Ville Saint-Pierre, où l'on considère avoir été lésés dans l'octroi accordé pour l'arena, alors que les villes avoisinantes ont reçu un montant deux fois supérieur. Ceux de la clinique Head and Hands, qui est installée dans des locaux qu'elle considère comme exigu et qui aimait bien démenager ses pénates dans une école désaffectée du PSBGM. Les problèmes aussi des gens de l'Age d'or qui forment maintenant la grande majorité de la population du comté, ceux des personnes malades. Ceux des jeunes, des délinquants, des Jamaïcains «d'en bas du quartier» qui ont des problèmes d'intégration.

Le message qu'il tente de faire passer aux électeurs est très simple. Ils sont «pognés» avec un gouvernement péquiste pour deux ans encore, alors pourquoi ne pas s'essayer avec un député qui soit «du bon bord».

Mais ce message, à moins que tous les libéraux, malgré les exhortations de leur chef Claude Ryan, soient partis en vacances et que tous ceux qui appuient le candidat «pour le libre choix» le Dr DeJong décident de ne pas aller voter, risque de ne pas être entendu.

Albert Brulotte candidat de l'UN

Il n'a peur de rien

Albert Brulotte n'habite pas Notre-Dame-de-Grâce, mais il n'habite pas non plus Hampstead comme se plaît à le dire Michel Gélinas, candidat péquiste. Albert Brulotte qui habite dans d'Arcy McGee a quand même été choisi pour représenter l'Union nationale dans Notre-Dame-de-Grâce.

S'il n'était pas le premier choix dans le comté, cela lui importe guère. Celui que le chef et le brain-trust du parti auraient aimé voir dans cette course, c'est Flemming Mackell, ex-joueur de hockey des Bruins de Boston. Mais Brulotte qui n'a peur de rien, surtout pas de son chef et de son parti, lui, a décidé de lutter et après trois tours de scrutin, a été proclamé candidat UN officiel.

«Je ne savais pas que Mackell était le choix du chef, nous a-t-il expliqué, mais si je l'avais su, je me serais battu encore plus fort. Aucun parti n'a le droit de décider de ce qui se passe dans un comté, pas plus que le chef n'a le droit de pousser un candidat plus qu'un autre.» Que M. Biron se le tienne pour dit!

D'autant que M. Brulotte qui est un ancien de la GRC, il travaillait comme constable en Ontario, a longuement discuté des problèmes du parti avec des

gens comme Maurice Bellemare et Bill White avant de faire le grand saut politique. Il se dit convaincu que c'est l'Union nationale qui est la réponse à tous les maux dont souffre actuellement le Québec.

Sa campagne n'a rien de sophistiqué. Il fait à l'occasion du porte à porte, la sortie des grands magasins et des épiceries et participe aux assemblées avec les autres candidats. Son comité central est modeste. Quatre ou cinq travailleurs, des tables banales, une machine à café et des muffins «maison». Aux électeurs qui s'informent, on répond toujours la même chose: «M. Albert Brulotte est avocat. Il a trente-neuf ans. Il est marié et père d'un enfant.»

Les votes qu'il espère viendront «des citoyens mécontents et des gens qui ne veulent pas marcher dans une certaine politique de la peur». Ses grands thèmes électoraux seront: 1) pour deux langues officielles; 2) pour l'enseignement bilingue; 3) pour l'entreprise privée au Québec. M. Brulotte croit qu'il est temps «que le Québec s'affirme dans une idéologie linguistique et reconnaisse l'équité des deux langues comme fondement d'une culture québécoise consciente de la réalité canadienne.»

Au chapitre de l'enseignement, M. Brulotte est persuadé que le bilinguisme est essentiel au développement et à l'intégration du Québec. Il préconise donc l'enseignement d'une langue seconde, le français pour les anglophones et l'anglais pour les francophones, dès les débuts des études «quel que soit le système scolaire.»

Reprenant un des thèmes chefs de son chef, Rodrigue Biron, M. Brulotte a l'intention d'insister sur l'importance de la stabilisation du climat politique actuel, afin de procéder à la relance économique du Québec. Et le seul moyen pour les Québécois de devenir maîtres de leur économie, c'est en accordant la priorité à l'entreprise privée. Et c'est avec l'UN «que le Québec deviendra économiquement stable.»

Se qualifiant lui-même de modéré («je ne suis radical, ni d'un côté ni de l'autre») il est persuadé d'être l'image même du «résident moyen de NDG» et de ce fait est persuadé d'être élu, puisque le comté a besoin de quelqu'un qui reflète sa pensée.

Pour lui, il n'y a pas un adversaire: il y en a quatre, tous aussi menaçants les uns que les autres. Et il est persuadé de les vaincre tous.

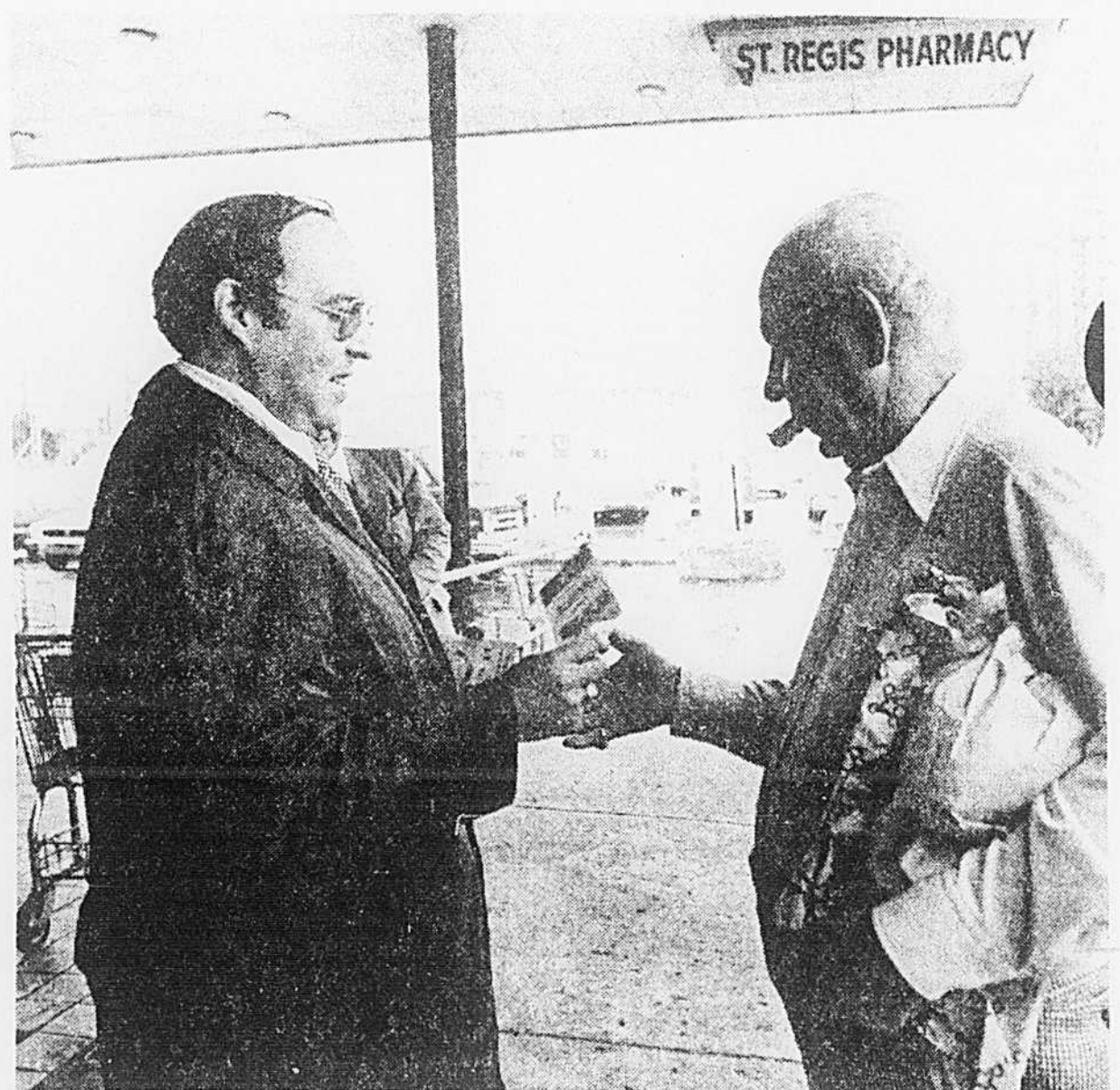


photo Jean Goupil, LA PRESSE

élection le 5 juillet

Reed Scowen,
candidat libéral

Comme un pavé dans la mare politique

Frais émoulu de la Commission Pépin-Robarts, sans expérience politique, Reed Scowen est tombé comme un pavé dans la mare politique de NDG. Le comté n'est plus rouge comme il l'était. On n'y est plus «inconditionnellement» libéral et le passage dans le comté de Bryce Mackasey n'est pas pour arranger les choses. L'ex-député n'y a pas vraiment été présent, après la défaite du gouvernement Bourassa en 76 et déjà, à ce moment-là, l'Union nationale avait bénéficié de 5.000 votes de protestation.

Les libéraux n'étaient pas satisfaits du gouvernement Bourassa et de sa loi 22. Aujourd'hui, ils ne pleurent pas leur député libéral envolé du nid. Mais le 5 juillet prochain, ils devront faire un choix. Entre le libéral Scowen et le candidat du libre choix, le Dr David DeJong. Ce qui ne facilite pas la tâche du néophyte Scowen.

La semaine dernière, son chef Claude Ryan, et le leader parlementaire du parti, M. Gérard D. Lévesque étaient dans le comté pour stimuler les militants. Ils y reviendront cette semaine aussi. Stimuler, oui, mais supplier également. D'être là et de voter, le 5 juillet. Comme le faisait René Lévesque, avant de prendre le pouvoir, avec les militants péquistes.

«Les vacances, ça sera pour après le 5 juillet, de dire M. Ryan. Tous les votes libéraux sont importants, essentiels. Parlez à vos voisins, à vos parents, à vos amis. Faites-leur prendre conscience de l'importance de leur vote.» On n'a pas vu cela souvent, dans NDG. Et le candidat Scowen ajoute: «La chose la plus importante en ce moment, au Canada, c'est d'être politiquement impliqué. C'est pour cela que j'ai décidé d'être candidat.

Les gens du comté sont aux prises avec un gouvernement péquiste et ils sont au cœur même du problème. Ils dépendent de leur député pour les aider.»

Il y a 37.000 électeurs dans Notre-Dame-de-Grâce et l'élection de mercredi prochain dépend du nombre de gens qui se présenteront pour voter. «Même si je gagne, ajoute M. Scowen, cela pourrait être gênant si seulement la moitié se présentaient pour voter. Cela prouverait que les gens ne s'intéressent pas à la crise actuelle.»

Pour lui, il y a trois adversaires. Dans Ville Saint-Pierre, c'est le péquiste, dans Montréal-Ouest, c'est le candidat du libre choix et dans Notre-Dame-de-Grâce même, il est nez à nez avec DeJong. Ni la lutte ni la victoire ne sera facile et cela, il en est conscient. Dans son équipe, il a réussi à réunir les partisans de Garneau et ceux de Ryan, plus une ex-péquiste, Beverly Smith était responsable des relations avec les anglophones dans le cabinet de René Lévesque et son départ avait été largement exploité, sous sa signature, dans les journaux anglophones. Au moins, «l'unité» est faite chez les libéraux.

Son agent officiel était «garniste» lors du congrès au leadership, tout comme son organisateur en chef qui travaillait en collaboration avec les fans de Claude Ryan. «Quand j'ai décidé de ma candidature, je voulais justement m'assurer qu'il y aurait des gens des deux clans dans mon organisation. Si nous avions fermé la porte à l'un ou l'autre des groupes, ils auraient pu aller se chercher un candidat indépendant et il y aurait eu «une guerre civile au sein de l'organisation du comté.»

David DeJong
candidat du «Libre choix»

«Le bilinguisme, une évolution sociale...»

Le docteur David DeJong lit le *Manchester Guardian* et le *London Times*, mais n'aime pas la presse anglophone du Québec. Le docteur David DeJong, considère que le rapport de la Commission B & B (Laurendeau-Dunton) a fait gaspiller 20 millions au peuple canadien pour par grand-chose. «N'importe quel étudiant au niveau du doctorat qui aurait produit un tel document aurait été refusé, précise-t-il, et je m'y connais en recherche.»

Le docteur DeJong, interniste, a fait des recherches sur la maladie de Parkinson et beaucoup écrit sur le sujet. On le considère comme une autorité en la matière. Il a également étudié de près les problèmes de bilinguisme et du biculturalisme. Il est allé en Finlande, en Belgique, en URSS pour connaître les problèmes des minorités. Il a déjà publié un ouvrage sur les districts bilingues et en prépare un autre sur l'assimilation.

Les résultats de ces recherches lui servent aujourd'hui, pour faire campagne dans Notre-Dame-de-Grâce, comme candidat du Comité pour le libre choix. «Pendant des années, j'ai regardé la situation se détériorer et j'ai regardé les nationalistes vouloir détruire le pays.» Aujourd'hui, choisi pour représenter la droite anglophone radica-

le, il arrive dans le décor politique sans aucune expérience mais avec la réputation de connaître à fond la question des minorités et les questions linguistiques.

La séparation du Québec en soi ne lui fait pas peur. «Lévesque n'y arrivera jamais, dit-il, parce que les Québécois n'en veulent pas et qu'ils savent qu'ils n'en ont pas les moyens.»

Cependant, quand on est venu lui demander de poser sa candidature comme représentant du Comité pour le libre choix, il n'a pas pu résister. L'occasion était trop belle, explique-t-il, et unique! «Il reste deux ans avant l'élection générale, donc il n'y a personne qui peut nous dire de nous regrouper pour faire battre le Parti québécois et en plus il n'y a aucune autre élection au Canada pour distraire l'attention des gens. Tous les yeux sont sur nous, c'est le moment idéal pour parler des véritables problèmes, pour parler de principes. Cela n'arrive pas souvent, en politique, il fallait sauter sur l'occasion.»

Le docteur DeJong a l'appui de personnalités politiques considérées comme étant de droite. D'abord, William Shaw qui a quitté l'Union nationale en claquant les portes et qui, par la suite a tenté de joindre les rangs libéraux sans succès.

Le Dr Shaw ne se gêne pas



Conscient que les anglophones sont pris de panique devant la loi 101, Scowen mise beaucoup sur la politique linguistique de son chef, rendue publique lors de la course au leadership, pour les rassurer. «Il faut être aussi souples que possible, dit-il, il faut empiéter le moins possible sur les libertés individuelles mais il faut quand même garantir un certain équilibre.»

«La culture et la langue françaises sont aussi importantes que la culture et la langue anglaises et ce serait grave si l'une ou l'autre cessait d'être florissante au Québec. Il faut trouver une politique qui ne crée pas de tensions et qui permette aux gens de vivre dans les deux langues.»

Mais quand il dit cela en assemblée publique, il se fait huer. «Je ne dis peut-être pas les choses qu'ils veulent entendre, mais

je vais continuer de les dire.» Et il raconte que dans les assemblées de cuisine, les gens sont «durs» avec lui, surtout sur la question de la langue. Il croit cependant que les anglophones du comté ne sont pas aussi radicaux qu'on veut bien le laisser entendre. «Il est vrai que quand on rencontre des gens aux arrêts d'autobus, ils ne sortent pas leurs préjugés mais c'est un fait qu'ils sont obligés de changer de façon de vivre et de penser et rapidement. C'est difficile pour des gens d'apprendre à penser comme une minorité.»

Malgré tout, Scowen est à peu près certain de remporter la victoire, mercredi soir prochain. Cela à condition que les libéraux restent dans le comté et qu'ils aillent voter. Parce que NDG n'est plus un comté rouge comme il l'a été pendant des années. On peut s'attendre à tout.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

d'ailleurs pour dire à qui veut bien l'entendre qu'il est dans la course (même en coulisses) pour se venger de l'affront de Claude Ryan qui ne l'a pas accepté dans son équipe. Mais le candidat DeJong pour sa part, s'il ne nie pas avoir le soutien de Bill Shaw, nuance un peu. «Oui, je l'ai rencontré à quelques reprises, dit-il, mais ça n'est pas lui qui est derrière notre organisation. Nous travaillons en équipe, avec des gens qui ont beaucoup de maturité, qui sont intelligents et qui ont une bonne perception de la situation.»

Et le dernier appui en date lui vient de Camille Samson, leader créditiste québécois. Lui aussi, M. DeJong l'a rencontré à deux

reprises. «S'ils veulent me donner leur appui, c'est parfait, dit-il.»

Le candidat du Libre choix ne veut pas révéler quel genre de campagne il fait. «Nous faisons campagne, un point c'est tout, dit-il. Nous refusons de nous laisser distraire de notre mission. Il faut aller jusqu'au bout, être aussi efficace que possible et gagner.»

«La liberté de choix est essentielle, nous n'accepterons rien en deçà de cela. Non seulement les anglophones sont-ils privés de leurs privilèges, mais les francophones également. Le bilinguisme n'est pas une menace d'assimilation, c'est tout simplement une évolution sociale.»

Electeurs et PQ

Les stratégies s'inquiètent

NDLR — Jean-V. Dufresne est un journaliste chevronné qui a suivi de près les réalisations du gouvernement péquiste depuis l'accession du PQ au pouvoir il y a 19 mois, de même que les sondages d'opinion évaluant les performances du gouvernement Lévesque. Dans cet article, écrit spécialement pour la Presse Canadienne, il note qu'en dépit d'une performance législative rarement vue dans une législature canadienne, le PQ n'arrive pas à accroître ses appuis à son option souverainiste.

Ecrit pour la PC
par Jean-V. DUFRESNE

POUR la première fois depuis l'accession du Parti québécois au pouvoir, le 15 novembre 1976, les stratégies du Parti s'interrogent avec inquiétude sur l'opinion que les électeurs se font de sa performance.

Non seulement les plus récents sondages portent à plus de la moitié des citoyens le taux d'insatisfaction à l'égard de l'actuel gouvernement — une hausse de 7 p.c. depuis dix mois — mais l'élection de M. Claude Ryan à la direction du Parti libéral, à la mi-avril, est venue rappeler à un grand nombre d'indécis qu'il existe peut-être pour les électeurs québécois une alternative aux positions jugées souvent inflexibles de M. Trudeau, et l'aurait inquiétant qu'exerce sur eux la notion encore bien confuse de la souveraineté-association.

Paradoxalement, au terme d'une session parlementaire qui fut parmi les plus productives, M. Ryan, sans même avoir jamais siégé à l'Assemblée nationale — il n'est toujours pas député — apparaît comme le premier des hommes politiques capables de «mieux répondre aux aspirations des citoyens québécois», alors que le premier ministre fédéral tombe maintenant à troisième rang, derrière M. Lévesque.

A Ottawa, on est soulagé plutôt qu'inquiété par cette dégringolade de M. Trudeau, qui à défaut d'une véritable opposition aux desseins souverainistes de M. Lévesque, s'était souvent vu obligé de lancer ses propres troupes à la rescousse du fédéralisme au Québec, au risque de passer pour un homme qui s'immisçait continuellement dans les compétences constitutionnelles québécoises. Ce qui, aux yeux des citoyens du Québec, historiquement, a toujours passé pour le pire des méfaits.

Le sondage effectué par la Société Radio-Canada, dont tous reconnaissent d'emblée la rigueur et la précision, ne fait aucune mention de l'influence de la querelle de la taxe de vente sur la baisse de popularité de M. Trudeau, sinon que la majorité des Québécois était d'accord avec la position du ministre des Finances Jacques Parizeau, pour affirmer que cette compétence relevait des provinces et non du gouvernement fédéral.

A Québec, les stratégies péquistes peuvent s'en consoler, mais ils n'ont pas lieu, dans l'ensemble, de se réjouir. Le retard qu'ils ont mis à expliciter plus avant les modalités de la souveraineté-association, comme à publier de nombreuses études encore à venir sur la question du référendum, incite un nombre grandissant de militants à douter des véritables intentions indépendantistes du premier ministre René Lévesque.

Les militants constatent non seulement que les opposants à la souveraineté-association parmi les électeurs sont passés de 43 à 53 p.c. en regard d'avril l'année dernière, mais que cette croissance ne peut que s'accroître encore à mesure que le Parti libéral, sous la direction de M. Ryan, va préciser ce qu'il entend par une «troisième voie», entre le fédéralisme de M. Trudeau et l'indépendantisme de M. Lévesque.

L'attrait que peut exercer cette «troisième voie», bien qu'encore mal précisée — il s'agirait, essentiellement, de reconnaître la «spécificité» du Québec dans une constitution renouvelée — est démontré par le fait que chez les supporters de la souveraineté-association, plus du tiers croit sincèrement qu'une fois réalisée, les Québécois continueront de faire élire des députés à Ottawa.

Par contre le «séparatisme» continue d'inquiéter un grand nombre de citoyens. A cet égard, un péquiste de la première heure, maintes fois candidat, le professeur Doris Lussier, met le PQ en garde contre la «démobilisation» des troupes péquistes, et il va jusqu'à proposer une campagne «antiséparatiste» pour amadouer les citoyens qui craignent les conséquences de la souveraineté-association.

M. Lussier craint aussi que les forces fédéralistes prennent les devants dans le débat constitutionnel. A ce sujet, si les péquistes estiment «insignifiant» le projet de loi pour une réforme constitutionnelle déposée la semaine dernière aux Communes par M. Trudeau, en l'absence d'une définition plus précise de la souveraineté-association, ils n'ignorent pas que le document fédéral, intitulé «Le temps d'agir», constitue une pièce tactique importante sur l'échiquier des relations fédérales-provinciales.

Même si le projet de loi est loin de susciter l'adhésion des plus modérés au Québec, ces derniers reconnaissent au moins qu'il offre un cadre de discussions et c'était là, du reste, le premier objectif qu'entendait réaliser le premier ministre fédéral.

Cependant, plusieurs événements d'importance diverse vont permettre au Parti libéral de M. Ryan de se manifester d'ici à la campagne du référendum. Les élections partielles du 5 juillet dans la circonscription traditionnelle libérale de Notre-Dame-de-Grâce donneront sans doute la victoire au candidat officiel, M. Reed Scowen. En juillet également, une conférence fédérale-provinciale sur le projet de loi constitutionnel réunira à Ottawa les ministres chargés des relations intergouvernementales. Des septembre, une conférence constitutionnelle réunira cette fois les premiers ministres des 11 gouvernements.

On examinera alors les dispositions du projet, presque sept ans après la conférence de Victoria, en octobre 1971, à l'issue de laquelle le refus du Québec, par la voix du premier ministre d'alors, M. Robert Bourassa, avait marqué le premier retentissant échec politique de M. Trudeau.

Enfin, l'hypothèse d'élections générales à l'automne, ravivée par le regain de faveur des libéraux fédéraux, n'est pas non plus à écarter. A chacune de ces occasions le Parti libéral de M. Ryan sera en mesure de faire valoir ses thèses à une population dont le dernier sondage, encore, indique qu'elle est acquiescente à une forme de fédéralisme renouvelé dans une proportion de 44 p.c., cependant que la souveraineté-association et l'indépendance pure et simple n'accablent ensemble que 9 p.c. des souhaits populaires.

Cependant, le gouvernement péquiste a laissé entendre qu'il pourrait boycotter ces rencontres, au risque certain de laisser à M. Ryan l'initiative de se faire le porte-parole, officieux peut-être, mais néanmoins réel, des citoyens du Québec. Il n'est pas interdit de penser toutefois qu'ayant pris connaissance du sondage, le gouvernement péquiste en vienne à la conclusion qu'il ne peut pas refuser de participer aux rencontres proposées par M. Trudeau sans contrarier les citoyens, et aussi un bon nombre de ses supporters qu'inquiète la défaveur du parti.

Tel est, essentiellement, le dilemme dans lequel se trouve l'actuel gouvernement québécois: en dépit d'une performance législative rarement vue dans une législature canadienne, il n'arrive pas à accroître ses appuis à la thèse fondamentale qui constitue sa raison d'être: la souveraineté-association.

Nonobstant les nombreuses réalisations à son crédit depuis le 15 novembre 1976, depuis la réforme sur le financement des caisses électoraux jusqu'à l'instauration de l'assurance-automobile, depuis la réforme des lois du travail jusqu'à la mise en oeuvre d'une politique d'ensemble pour l'environnement, l'équipe de M. Lévesque n'est pas encore parvenue à s'imposer comme gouvernement majoritaire dans l'esprit des Québécois. Il a été incapable, jusqu'à ce jour, de se rallier les indécis qui détermineront, inévitablement, sa victoire ou sa défaite au prochain référendum, et aux prochaines élections de l'Assemblée nationale.

VENTE • VENTE • VENTE



Pour une semaine seulement

ECONOMISEZ DE 10% à 50%

sur des marchandises achetées lors de l'exposition du meuble de Montréal à la Place Bonaventure

(Sofa, mobiliers de chambre et de salle à dîner, tables, etc.)

LIVRAISON
GRATUITE

Lacovelli
7335, boul. Décarie (angle Jean-Talon) 733-7131



Déménagez-vous?

Déménager implique plusieurs petits inconvénients. Entre autres, vous êtes obligés de communiquer votre nouvelle adresse à toutes les entreprises dont vous utilisez présentement les services.

la presse

VOUS FACILITE LA TÂCHE!

Remplissez le coupon ci-joint et faites-nous-le parvenir à l'adresse indiquée. Nous serons ainsi en mesure de reprendre votre abonnement à votre nouvelle adresse sans erreur ou interruption à votre service.

LA PRESSE PENSE À VOUS!

Nous ferons tirer 50 PAIRES d'excellents billets, pour une partie de votre choix des Expos de Montréal, parmi les lettres que nous aurons reçues.

BON BASEBALL!

Le Service des Ventes du journal

SI VOUS N'ÊTES PAS UN ABONNÉ, PROFITEZ-EN!

Si vous désirez recevoir La Presse, remplissez le coupon en indiquant votre nom et votre adresse et vous aussi participerez au tirage des 50 paires de billets.

S'il vous plaît, faire parvenir à:
Service des Ventes du journal
LA PRESSE

Case postale 4080
Station Place d'Armes
Montréal H2Y 3M7, Qué.



Je déménage bientôt, je vous envoie ma nouvelle adresse. Je participe ainsi au tirage des billets pour assister à une rencontre de baseball.

NOM _____ APP. _____
MON NUMERO D'ABONNE EST _____
ANCIENNE ADRESSE _____ CODE _____
VILLE _____
TELEPHONE _____ 1978
MA NOUVELLE ADRESSE SERA A PARTIR DU _____ jour _____ mois _____ APP. _____
ADRESSE _____ CODE _____
VILLE _____
TELEPHONE _____

la presse

Je désire m'abonner à La Presse et je vous fais parvenir mes nom et adresse. Je participe ainsi au tirage des billets pour assister à une rencontre de baseball.

NOM _____ APP. _____
ADRESSE _____ CODE _____
VILLE _____
TELEPHONE _____

la presse

performances

Un congrès qui dépend du Congrès

UN GROS CONGRÈS à Montréal ne tient plus qu'à la décision que prendra le Congrès des États-Unis. L'Association des éditeurs de journaux américains (ANPA) a, en effet, décidé de se réunir à Montréal en 1984 dans la mesure où le Congrès libérera les citoyens américains de l'obligation de tenir leurs assises en territoire américain pour déduire leurs frais de voyages de leurs impôts. Ce congrès réunit habituellement quelque 2,500 personnes. Si la décision du Congrès n'est pas favorable, l'ANPA se réunira plutôt à New York.

L'HYDRO EMPRUNTE

L'Hydro-Québec annonce qu'elle vient de déposer auprès de la Securities and Exchange Commission, à Washington, le prospectus relatif à un emprunt de \$100 millions qui sera lancé sur le marché américain. Les nouvelles obligations (série «DJ») porteront la date du 15 juillet 1978 et viendront à échéance le 15 juillet 2008. Les conditions de l'émission projetée seront négociées à une date ultérieure et seront alors annoncées par l'Hydro-Québec. Le syndicat chargé de l'émission est dirigé par les maisons The First Boston Corporation, Bache Halsey Stuart Shields Inc., A.E. Ames and Company Inc., Salomon Brothers, Merrill Lynch White Weld Capital Markets Group.

EN INDONÉSIE

La Montreal Engineering Co. est à la tête d'un groupe canadien qui pourrait obtenir le contrat de gérance d'un projet de \$1 milliard en Indonésie pour le développement de mines de charbon, d'infrastructures de transport et d'une centrale thermique. Le groupe, composé aussi de la Swan Wooster Engineering Inc. de Montréal et des Services de consultation du Canadien Pacifique, semble actuellement préféré par le groupe de travail indonésien et par les conseillers techniques du projet. La première partie en jeu est l'étude finale des coûts et l'élaboration des plans de base du projet: étude de 18 mois représentant \$14 millions d'honoraires. L'élaboration de cette étude serait ensuite privilégiée pour obtenir la gérance totale du projet de cinq ans qui suivra. C'est là l'intérêt principal.

L'AIRBUS SEDUIT

Il est possible que l'industrie aéronautique européenne fasse une importante percée sur le marché américain des transports. La United Airlines hésite dans le moment entre l'Airbus B10 (nouvelle version projetée de l'Airbus A300) et le Boeing 767, deux moyens-courriers de 200 sièges. La United doit faire connaître son choix le 30 août. A Londres, on croit que la commande de la United pourrait atteindre les 2 milliards de dollars puisqu'il est question de remplacer 111 Boeing 727 et 16 DC-8.

OFFENSIVE D'AIR FRANCE

On connaît la qualité traditionnelle du service d'Air France sur l'Atlantique-Nord. Or, la société française serait prête à réduire considérablement les normes actuelles du service pour offrir des voyages à meilleur marché et proposer enfin en 1979 des tarifs très compétitifs avec ceux des vols «charters». Le président d'Air France, M. Pierre Giraudet, s'est ouvert de cette intention hier à Paris.

POUR UNE BOUCHEE DE PAIN

De son côté, la compagnie de charters suisse Gefau veut démontrer à quel point absurde est rendue la guerre des tarifs entre transporteurs à horaires réguliers et charters et va donc offrir Amsterdam-New York ou Amsterdam-Los Angeles pour un florin, soit 50 cents américains. Cette mesure a pour but de contrer l'offre de Panam d'effectuer le trajet Amsterdam-Boston pour \$50 jusqu'au 14 juillet, puis pour \$124 à partir du 1er septembre. Le tarif à 50 cents s'appliquera aux voyageurs qui acceptent d'occuper les sièges vides à la dernière minute.

Petro-Canada renonce à Husky Oil

d'après Reuter et PC

Petro-Canada a renoncé, hier, à se porter acquéreur de Husky Oil, une société américaine possédant d'importants intérêts pétroliers en Saskatchewan.

La société de la Couronne a émis un communiqué annonçant «qu'à la lumière des récents événements, la société n'a pas l'intention de procéder plus avant dans son intention, annoncée précédemment, de faire une offre pour toutes les actions en circulation de Husky Oil Limited.»

Cette décision a été prise à la lumière de l'achat annoncé par Alberta Gas Trunk Line Company Limited d'environ 35 pour cent des actions ordinaires sur le marché de Husky au cours des derniers jours.

Petro-Canada précise dans son communiqué que ces achats comprennent une grande partie à des prix au-delà du prix de l'offre annoncée par Petro-Canada (qui était de \$52 l'action, en dollars canadiens).

En outre, la société d'Etat cana-

dienne indique que sa décision de se retirer a été également motivée par l'intention de AGTL de continuer éventuellement à acheter des actions de Husky.

Selon Petro-Canada, les achats de GTL lui confèrent la position d'actionnaire individuel le plus important de Husky Oil.

Pour justifier son abandon de la course malgré le caractère en quelque sorte de priorité nationale d'obtenir un intérêt public national majoritaire dans les gisements de Lloydminster en Saskatchewan, Petro-Canada a déclaré dans son communiqué d'hier «qu'elle prend pour acquis que AGTL, maintenant en position majoritaire dans Husky, a indiqué son engagement et sa capacité de mettre à exécution le développement nécessaires».

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Alan Blakeney a donné son appui vendredi dernier à l'initiative de Petro-Canada, mentionnant le communiqué, déclarant que son gouvernement s'était engagé envers les objectifs précédemment mentionnés.

Les emprunts en eurodollars totalisent \$50 milliards

NEW YORK (Reuter) - Les nouveaux emprunts contractés en eurodollars auprès des banques et sur les marchés internationaux des obligations ont atteint au premier semestre de 1978 le record de \$50 milliards.

Cette somme dépasse largement le précédent sommet de \$35 milliards couvrant les six premiers mois de 1977, selon la publication spécialisée du Morgan Guaranty Trust.

La banque précise que les données sont des évaluations préliminaires et reflètent les nouveaux emprunts bruts, c'est-à-dire comprenant les remboursements.

Si l'on exclut les remboursements, les emprunts nets sont évalués à 35 à 40 milliards de dollars. L'organisme souligne que la présente année marque le début du gonflement des paiements d'amortissement venant à échéance sur un important volume d'emprunts négociés des dernières années.

De plus l'on a constaté une recrudescence de remboursements anticipés sur des crédits accordés, qui ont ensuite été l'objet de refinancements à de meilleurs termes.

La publication précise que la montée des emprunts s'est presque entièrement concentrée sur le marché des syndicats financiers de l'eurodollar à moyen terme, où les nouveaux crédits bancaires ont totalisé \$33 milliards au cours des six premiers mois de l'année, à comparer à \$18 milliards l'an dernier.

Les obligations

Les émissions nouvelles d'obligations sur le marché international n'ont connu qu'une légère progression, passant de \$17.1 milliards à \$17.3 milliards, même si l'on a constaté une forte hausse du volume des émissions étrangères en dehors des États-Unis, principalement sur le marché japonais.

Les pays industrialisés ont emprunté plus de \$20 milliards, dépassant ainsi d'environ \$8 milliards leur total précédent.

Le Canada, avec ses emprunts de \$7.2 milliards, et la Norvège, avec 2.6 milliards, ont été les principaux emprunteurs de cette catégorie.

Les pays en développement, membres de l'OPEP exclus, ont doublé leur volume d'emprunt à \$12.9 milliards au lieu de \$6.4 milliards, avec en tête le Mexique (\$3.4 milliards) et le Brésil (\$2.8 milliards).

Quant aux emprunts des pays membres de l'OPEP, ils sont passés de \$3.8 milliards à \$5.6 milliards, pendant que ceux des pays communistes ont évolué de \$1.3 milliard à \$1.9 milliard.

L'étude indique que les fonds disponibles sur le marché, à des conditions intéressantes, ont permis à de nombreux pays de renégocier avantageusement des prêts obtenus antérieurement.

La publication ajoute que les banques américaines sont moins enclines à rechercher des crédits sur les marchés internationaux en prévision d'une reprise de la demande de prêts sur leur propre marché, alors qu'en Allemagne, en Suisse, au Japon, au Canada et au Moyen-Orient, les banques cherchent au contraire à élargir leurs activités internationales de prêts.

Le Canada aiguise l'intérêt arabe pour ses ressources pétrolières

OTTAWA (d'après CP) — Le Canada a bien tenté sa chance en vue d'obtenir des investissements de l'Arabie Saoudite dans des projets comme les sables bitumineux de l'Alberta au cours de la visite de Cheik Ahmed Zaki Yamani au pays, mais jusqu'à présent, le ministre saoudien du Pétrole ne s'est engagé à rien.

Au cours d'une conférence de presse hier, Cheik Yamani a déclaré que son pays n'avait pas encore effectué d'études sur les possibilités d'investissements dans des projets comme celui de Syncrude Canada à Fort McMurray, qui est de l'ordre de \$2.1 milliards.

Le ministre saoudien a indiqué cependant qu'il était intéressé aux projets pétroliers albertains pour faire face à une éventuelle pénurie de pétrole dans le monde. Toutefois, la décision d'investir doit être prise par d'autres dirigeants saoudiens que lui.

Un porte-parole fédéral a révélé que le Canada avait discuté d'éventuels investissements avec le Cheik, l'assurant que l'argent de l'Arabie Saoudite serait en sécurité au Canada.

Yamani, l'une des voix autorisées de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), a déclaré que l'Arabie Saoudite investissait déjà beaucoup au Canada, probablement un peu plus qu'au Royaume-Uni.

Toutefois, son pays n'a fait aucune étude sérieuse sur les sables bitumineux de l'Alberta. «Je n'ai vu les sables qu'hier», a-t-il dit.

Le cheik a cependant déclaré qu'il s'intéressait à ce projet, car bientôt, il y aura une grave pénurie de pétrole dans le monde.

«Toute source additionnelle de pétrole contribuera à résoudre le problème», a-t-il dit. «Je sais que le Canada a du potentiel dans ce domaine, mais les investissements, ce n'est pas mon domaine.»

On sait que le ministre de l'Énergie, Alastair Gillespie, et d'autres dirigeants gouvernementaux, ont fait valoir que le Canada constituait un endroit sûr pour investir.

Le cheik arabe est arrivé au Canada samedi et il a visité surtout les villes de l'Ouest, ainsi que les sables bitumineux, à Fort McMurray.

Le Canada importe environ pour \$750 millions en pétrole chaque année de l'Arabie Saoudite. Selon un porte-parole fédéral, des investissements saoudiens dans les projets pétroliers canadiens contribueraient à contrebalancer cette hémorragie de dollars.

Cette politique constitue une évolution de la part d'Ottawa depuis 1974. John Turner, qui était alors ministre des Finances, avait déclaré il y a quatre ans que le gouvernement n'était pas à la recherche de gros investissements arabes dans le domaine du logement en raison de la possibilité de difficultés de balance des paiements.

Comme le fait remarquer Petro-Canada, cette déclaration revêt une importance particulière puisque la plus grande partie du potentiel de développement de pétrole lourd classique se trouve en Saskatchewan (même si c'est une firme albertaine qui a acheté 35 pour cent des actions).

Ayant tourné la page sur cette affaire, Petro-Canada annonce en conclusion que la société dirigera son attention vers d'autres activités prioritaires pour les besoins énergétiques du Canada et vers des perspectives lui permettant d'acquiescer la base d'avoirs qui l'aiderait à remplir son mandat.

A Calgary, un porte-parole de Husky Oil a déclaré n'avoir aucun commentaire immédiat à faire sur la décision de Petro-Canada de se retirer.

La seule question en suspens semble donc être l'offre de la société américaine Occidental Petroleum, de Los Angeles, qui a soumis aux actionnaires de Husky un autre complexe d'échanges d'actions qui équivaldrait à \$54 l'action.

L'offre est toutefois sujette à l'obtention de l'accord des détenteurs de 80 pour cent du capital-actions de Husky.

Il ne reste plus qu'environ un tiers des actions encore disponibles si l'on admet qu'à part les 35 pour cent détenus par AGTL, environ 30 pour cent appartiennent à MM. Glenn Nielson, président du conseil de Husky, James Nielson, président, et à l'Eglise Mormon.

Réactions

D'autre part, la décision de Petro-Canada a suscité diverses réactions.

C'est ainsi qu'à Ottawa, le ministre fédéral de l'Énergie et des mines a déclaré croire que AGTL développerait avec vigueur les dépôts de pétrole lourd si le contrôle de Husky lui était donné.

Il a toutefois mentionné en chambre «qu'il apparaît très clairement que c'est à AGTL d'indiquer au peuple canadien quelles sont ses intentions vis-à-vis de ces ressources de pétrole lourd de la zone de Lloydminster qui chevauche la frontière entre l'Alberta et la Saskatchewan.

D'un autre côté, le gouvernement albertain a nié hier les rumeurs voulant qu'il participe au financement de l'opération Husky par AGTL.

Cette dernière a engagé environ \$200 millions pour acquérir 35 pour cent de Husky.

Un porte-parole du premier ministre Peter Lougheed a affirmé qu'il n'y avait aucun projet d'utilisation du fonds de \$3.37 milliards de la province (Fonds d'épargne Heritage) pour financer les achats de AGTL.

Certaines rumeurs veulent que l'Alberta recherche un projet de développement de pétrole lourd sur le côté albertain du gisement de Lloydminster, provoquant ainsi une confrontation avec la Saskatchewan pour qui tout développement doit émaner de son territoire.

Environ deux-tiers des réserves de pétrole lourd de Lloydminster se trouvent en Saskatchewan, ce qui rend non rentable, selon les milieux du pétrole, un développement séparé en Alberta.

re position que les pays d'Europe et le Japon.

Yamani a prédit également que le surplus actuel de pétrole disparaîtrait d'ici la fin de 1979. Il y aura alors une période où l'offre et la demande seront équilibrées.

Combien de temps durera cette situation? Cela dépend de facteurs comme l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole, la conservation de l'énergie et du moment où l'Union soviétique sera forcée d'importer du pétrole. Déjà, les pays satellites de

l'URSS commencent à vouloir acheter du pétrole arabe.

Yamani a réitéré que les hausses de prix du pétrole seront éventuellement annulées, en raison des pressions du marché. Le prix a dû augmenter parce que la demande a dépassé l'offre.

Il y a 50 p. cent de chances que le prix du pétrole augmente l'an prochain, selon le cheik. L'Arabie Saoudite a fortement contribué à empêcher les autres pays de l'OPEP de décréter des hausses dès cette année.



En grande conversation pendant le déjeuner servi à Ottawa, hier, le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, le cheik Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du Pétrole, et M. Alastair Gillespie, ministre canadien de l'Énergie. Le cheik arabe achève une visite de huit jours au Canada.

Yamani met en garde contre le péril rouge

par Mario FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — L'offensive militaire et diplomatique de l'URSS au Moyen-Orient inquiète au plus haut point le cheik Ahmed Zaki Yamani, qui y voit une menace à la survie même du monde libre.

«Toutes les démocraties occidentales, toute votre civilisation seront transformées si les communistes continuent leur avancée», déclarait hier le ministre saoudien du pétrole, de passage dans la capitale fédérale.

A preuve de cette intrusion soviétique, le cheik donne les exemples de l'Afghanistan et du Yémen du Nord et du Sud, récemment déchirés par des coups d'État dans lesquels il discerne la main de Moscou.

«Nous on ne boit pas notre pétrole, mais vous, vous l'utilisez», de rappeler M. Yamani, selon qui l'URSS sera bientôt à court d'or noir, et qui laisse entendre qu'elle pourrait alors loger du côté des émirats du golfe persique ou même d'Arabie Saoudite. Chaque année, le Canada importe pour \$750 millions de pétrole de ce dernier pays.

Par rapport à cette charge anti-communiste, les propos du cheik

concernant les Juifs ont paru très modérés. Selon lui, les Arabes n'ont rien contre les Juifs, mais uniquement contre les sionistes. Et s'il encourage le boycott des pays arabes contre Israël, c'est que c'est une méthode logique que doit adopter un pays pour se défendre lui-même.

«Ce boycott a été amorcé il y a 30 ans, et il ne se terminera que lorsque la paix aura été conclue, ajoute-t-il. Car le vrai problème n'en est pas un de boycottage mais de bonne entente entre nos deux peuples.»

L'allocation d'un contrat de \$1 milliard de l'Arabie Saoudite à Bell Canada a soulevé ce problème il y a quelques mois, alors qu'on avait prétendu que l'Arabie refusait d'ouvrir ses frontières aux techniciens juifs à l'emploi de Bell, ce qu'a nié le cheik hier.

En revanche, celui-ci a exhorté les pays occidentaux à multiplier les pressions sur Israël, afin d'amener l'État hébreu à plus de souplesse dans ses rapports avec ses voisins. «Autrement, les perspectives d'avenir seront désastreuses», devait-il préciser.

Mots

Très loquace sur cette question, M. Yamani a fait preuve de beau-

coup plus de prudence lorsqu'interrogé sur ses intentions d'investissement au Canada. Le cheik, arrivé au pays samedi dernier, a parcouru les provinces de l'Ouest jusqu'à hier; il a paru très intéressé par les sables bitumineux de l'Alberta.

Il s'est toutefois refusé à tout engagement formel, disant qu'il n'était pas habilité à faire de telles déclarations. M. Yamani est l'un des têtes dirigeantes du gouvernement saoudien et l'un des personnages les plus influents de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Selon lui, les membres de l'OPEP se rencontreront vraisemblablement en décembre prochain afin de fixer le prix du pétrole pour 1979. Il y a autant de chances que le prix du baril demeure stable qu'il n'y en a qu'il soit augmenté, affirme-t-il.

A tout événement, le cheik Yamani considère que le Canada jouit d'une position privilégiée parmi les nations développées, à cause de ses réserves énergétiques encore vierges. Il incite toutefois les Canadiens à modérer leur consommation, s'ils veulent éviter de nouvelles hausses de prix draconiennes.

Les entreprises québécoises ont reçu \$102 des \$480 millions prêtés par la BFD en un an

par Jean-Guy DUGUAY

La Banque fédérale de développement a autorisé 9,908 prêts, totalisant \$479.3 millions aux petites entreprises canadiennes au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars dernier. De cette somme totale, \$102,660,000 ont été prêtés à 1,678 petites entreprises québécoises, nous apprend le rapport annuel de l'organisme bancaire fédéral rendu public hier par son président, M. Guy-A. Lavigne.

De nombreux clients de la Ban-

que ont connu une année plutôt difficile l'an dernier à en juger par l'importance des sommes qu'elle a dû radier de ses livres, \$9.7 millions, soit un peu plus du double du montant porté au compte des mauvaises créances l'année précédente. Outre ces radiations, il a fallu verser une somme additionnelle de \$9 millions à titre de provision pour pertes éventuelles sur les prêts et placements qui ne représentent pas encore de sérieux problèmes toutefois, selon M. Lavigne.

En dépit de ces avatars, la Banque a déclaré un revenu net de \$20,630,107 pour l'année 1978, soit \$1.5 millions de moins que l'année précédente. Le président de la banque explique cette baisse du taux de croissance du revenu par les importants remboursements de prêts par anticipation qu'a effectués la petite entreprise au cours de l'année. Ces remboursements indiqueraient que la petite entreprise a été davantage en mesure d'obtenir du financement des sources conventionnelles.

La somme des prêts effectués par la banque a été la plus importante des 33 ans d'histoire de la Banque fédérale de développement et de la Banque d'expansion industrielle, nom sous lequel la BFD a été connue pour une trentaine d'années. À la fin de l'année, 33,224 entreprises canadiennes bénéficiaient de financement de la Banque pour une somme globale de \$1.5 milliard.

Au cours de l'année dernière, la BFD a aussi pris 69 participations au capital-actions pour une somme de \$11.7 millions et a maintenant \$17.5 millions de placements répartis entre 94 entreprises du pays.

Le secteur du commerce de gros et détail a été celui qui a profité le plus de l'aide financière de la BFD au cours de 1978. La banque lui a consenti 3,438 prêts, 35 pour cent du total de ses prêts. L'industrie touristique et le secteur de la fabrication suivent avec 19 et 18 pour cent respectivement des sommes avancées par l'organisme financier.

Les hommes d'affaires de la Colombie-Britannique sont ceux qui profitent le plus des avantages qu'offre la BFD. Au 31 mars 1978, 8,894 entreprises colombiennes jouissaient de prêts totalisant \$442.6 millions. Les entreprises ontariennes pour 8,854 d'entre elles venaient au deuxième rang et avaient profité de prêts totalisant \$358.9 millions tandis que 6,158 petites entreprises québécoises avaient emprunté \$329.4 millions de la BFD.

Tricofil et le défunt Dupuis Frères ne sont toutefois pas des clients de la BFD. M. Lavigne a expliqué que la BFD n'avait pu venir à une entente avec Dupuis Frères parce que celle-ci n'avait pu répondre à certaines exigences techniques requises par l'organisme fédéral. L'explication fournie par M. Lavigne dans le cas de Tricofil, tout aussi brève, a été que la banque n'est pas un organisme sans but lucratif et qu'elle «tient à ce que ses clients lui remboursent les sommes avancées... un jour».



Rien d'alarmant aux DC-8 d'Air Canada

par Jean-Guy DUGUAY

Aucun des 12 appareils DC-8 de la série 63 faisant encore partie de la flotte d'Air Canada n'aura à subir de modifications majeures suite à la découverte de craquelures dans les membrures des ailes de ce type d'appareil par leur constructeur McDonnell-Douglas.

«Nos DC-8 n'ont qu'une quinzaine de mille heures de vol et les vérifications suggérées par le constructeur ne concernent que les appareils ayant 20,000 heures de vol à leur crédit», a confirmé à LA PRESSE Mme Jocelyne Dumont-Jérôme du service des relations publiques d'Air Canada.

La société aérienne doit toutefois entreprendre un programme

intensif de vérification et de modifications suggérées par le fabricant.

Les services d'entretien d'Air Canada avaient découvert ces craquelures aux ailes des DC-8 au cours de son programme normal d'entretien préventif et avait alerté le constructeur. Celui-ci s'est aussitôt empressé de prévenir toutes les sociétés aériennes propriétaires de ce type d'appareils. Le constructeur a suggéré toute une série de modifications visant à corriger cette faiblesse de structure qui aurait pour origine le type d'attaches des moteurs incorporés à cette version différente du DC-8 conventionnel.

Les modifications recommandées par McDonnell-Douglas pourraient forcer les propriétaires de ces appareils à déboursier jusqu'à \$200,000 par avion pour corriger cette lacune. Air Canada ne peut évaluer avec exactitude le coût des modifications de ses 12 DC-8, le travail à effectuer faisant partie du programme normal d'entretien répétitif et continu de la société.

Ford exige \$75 millions en Ontario

TORONTO (PC) — La compagnie Ford veut \$75 millions de subventions gouvernementales pour construire une usine de moteurs en Ontario, sinon il sera plus rentable pour elle d'investir sur des terrains qu'elle possède déjà en Ohio.

Ford projette d'investir \$533 millions pour la construction d'une nouvelle usine, mais le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario ne sont pas d'accord jusqu'à maintenant sur leurs contributions respectives. Un document interne de la compagnie signale qu'il en coûterait \$87 millions de plus pour construire une usine à Windsor plutôt qu'aux États-Unis.

L'investissement de Ford en Ontario nécessiterait, d'après le document, \$98 millions pour le terrain et le bâtiment, \$327 millions pour la machinerie et l'équipement, \$12 millions pour la commercialisation et \$43 millions pour la mise en opération de l'usine.



Commis à la Banque de Tokyo, Kiyoko Yamada, affiche le nouveau taux d'échange du dollar américain pour le yen alors que la devise américaine a atteint hier son plus bas niveau de l'après-guerre à 203.80 yen.

Chute spectaculaire du dollar US

TOKYO (Reuter) — Le raidissement de l'opposition au Sénat américain envers la politique énergétique du président Carter est à l'origine de la nouvelle chute du dollar enregistrée hier sur le marché des changes de Tokyo.

A un moment, la monnaie américaine était tombée à 203.80 yen, soit à son niveau le plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale.

Mais après intervention de la Banque centrale du Japon, intervention dont le montant est tenu secret mais qui, selon certains cambistes, aurait été de l'ordre de \$50 millions, le dollar s'est repris et, à la clôture, il était coté 205.35 yen.

Mardi, le Sénat avait voté un amendement à un projet de loi,

amendement interdisant au président Carter de taxer les importations pétrolières. Par cette taxation, M. Carter souhaiterait limiter la consommation du pétrole aux États-Unis, dont les importations ont coûté au pays \$45 milliards l'année dernière, contribuant ainsi à l'énorme déficit de la balance commerciale enregistrée cette année-là.

à lire

FINANCIAL COUNSEL

- (Montréal)
- Baisse des exportations de fer pour le mois d'avril dernier, 27 juin 1978.
- Surplus dans les réserves de gaz, 28 juin 1978.

GREENSHIELDS

- (Montréal)
- Les taux d'intérêt, 23 juin 1978.

NOTE

Ces études sont publiées en anglais, sauf indication contraire; elles sont gratuites pour les clients des maisons de courtage.

NOMINATION À LA BANQUE ROYALE



R.A. UTTING

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. R.A. Utting au poste de vice-président exécutif et directeur général en chef, au siège social de la banque à Montréal. M. Utting a été vice-président exécutif et directeur général en chef délégué depuis le début de l'année. M. Utting était auparavant vice-président, Europe, en poste à Londres, Angleterre.

R. L. CRAIN NOUVELLE



O. F. FEIGEL

V.B. Ridding, Vice-président à la Commercialisation, R. L. Crain Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de O.F. Feigel au poste de Directeur régional des ventes de la Région de l'Est. M. Feigel retourne à Montréal après avoir passé 10 ans à notre bureau de Hamilton, où il était Directeur régional des ventes en charge de la Région de l'Ouest de l'Ontario. R. L. Crain Limitée, compagnie entièrement aux mains de Canadiens, l'une des plus grandes entreprises de fabrication de formules d'affaires au Canada, a des bureaux de vente d'un océan à l'autre.

Banque Canadienne Nationale

DIVIDENDE no 350

Un dividende de 30 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 31 juillet 1978. Ce dividende sera payable à compter du 28 juillet 1978, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 28 juin 1978, à la fermeture des guichets.

Les actionnaires ayant souscrit des actions de l'émission du 14 octobre 1977 participeront à ce dividende au prorata des paiements qu'ils auront effectués au 28 juin.

Par ordre du Conseil d'administration, Le vice-président exécutif et directeur général en chef, JACQUES DOUVILLE

Montréal, le 27 mai 1978.

Banque Canadienne Nationale

Achetez le meilleur et recevez \$3 en retour!

1
2
3

Découpez l'annonce (valeur de remboursement: \$1).

Achetez deux gallons de "Prestone II", conservez votre reçu de caisse et demandez une formule de remboursement de \$2 à votre détaillant participant.

Envoyez cette annonce, accompagnée de votre formule de remboursement et de votre reçu de caisse, ainsi que la rondelle intérieure de deux bouchons de "Prestone II": vous recevrez en retour un remboursement de \$3 en espèces. (Voir détails sur la formule.)

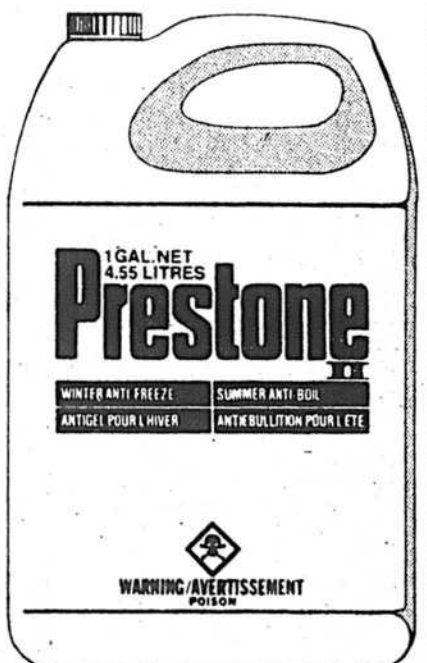
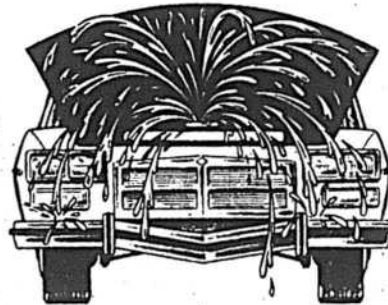
CET ÉTÉ, METTEZ-VOUS À L'ABRI DES "ONDÉES" AVEC "PRESTONE II".

Votre voiture a besoin de "Prestone II" pour:

- atténuer la chaleur générée par les moteurs d'aujourd'hui
- remorquer un poids lourd sans danger pour le moteur
- faire face aux embouteillages.

En reculant le point d'ébullition de l'eau, "Prestone II" réduit les risques de débordements. Ne tardez donc pas. AUJOURD'HUI, c'est le meilleur moment pour faire la vidange de votre antigel-antiébullition.

Profitez de cette offre généreuse de remboursement. Achetez le meilleur et recevez \$3 en retour! Faites le maintenant et protégez votre voiture cet été et toute l'année. Cette offre spéciale expire le 6 juillet 1978.



UNION CARBIDE "Prestone II" et "Union Carbide" sont des marques déposées.

LE SUPER-ANTIGEL-ANTIÉBULLITION TOUTES SAISONS.

Offre valable chez tous les détaillants participants suivants:

Pro Hardware
Miracle Mart
Robert Simpson
Firestone
Centre d'Auto Unic Inc.
Sears

Pascal
Service Goodyear
Auto Plus
Zoller's Ltd.
Bonimart
W. Gordon's Sunoco

Centremat
Woolco Tire & Automotive Department
K-mart
Auto Spec Inc.
S.H.A.P. Ltée Beloeil, St-Hyacinthe

denrées
agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$1.26, No 93, \$1.27; prix de vente, \$1.27; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.34.

Fromage cheddar: blanc, \$1.26; coloré, \$1.28.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 50 lb, \$0.72 à \$0.76; pour nourrissement, \$0.43-\$0.47.

Lait de beurre en poudre: \$0.49 à \$0.50.

Oufs: prix moyens de grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine, A-extra gros, \$0.97; A-gros, \$0.93; A-moyens, \$0.86; A-petits, \$0.82.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, \$0.95; A-gros, \$0.90; A-moyens, \$0.83; A-petits, \$0.80; A-très petits, \$0.32.

Prix de gros des pommes de terre: les prix de gros au distributeur ne sont pas disponibles. Un porte-parole du ministère de l'Agriculture a révélé que les approvisionnements de l'an dernier sont épuisés. Les nouvelles pommes de terre canadiennes seront mises en marché vers le 10 juillet.

les bestiaux

(PC) — Une activité modérée régnait cette semaine aux abattoirs de Montréal où, jusqu'à mercredi, les arrivages comprenaient 830 bovins, 80 veaux ainsi que 90 moutons et agneaux.

Les prix des vaches étaient stables à fermes, compte tenu de la qualité. Stabilité, aussi, des prix des taureaux et des veaux de toutes catégories. L'insuffisance des ventes de bouvillons et de génisses n'a pas permis de faire une cotation pour ces animaux.

Jusqu'à mercredi, les prix s'établissaient ainsi:

Génisses: catégorie commerciale: \$46-\$52.55.

Vaches: D3: \$44-\$46; D5: \$35-\$43.75.

Taureaux: \$47.25-\$53.50.

Veaux: animaux de choix: \$82-\$96, certaines ventes atteignant \$105 les cent livres; bons animaux: \$72-\$80; moyens: \$65-\$70.50; ordinaires: \$55-\$64.

Veaux légers de substitution: \$75-\$100, avec un plafond de \$109 les cent livres.

Un petit lot d'agneaux de 66 lb environ: \$107 les cent livres.

Moutons: \$31-\$35 les cent livres.

Prix moyen du porc ontarien, mardi: \$64.23.

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars canadiens, à la bourse des denrées de Winnipeg.

Contrats de 400 onces:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Juillet 78	185.90	186.00	185.00	185.00
Oct. 78	190.00	190.10	189.00	189.00
Janv. 79	194.30	194.40	193.30	193.30
Avril 79	—	—	—	198.10
Juillet 79	—	—	—	203.10

Volume de mardi: 92 contrats

Contrats de 100 onces:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Avril 78	—	—	—	186.10
Nov. 78	—	—	—	191.00
Fév. 79	—	—	—	195.10
Mai 79	—	—	—	199.90
Sept. 79	—	—	—	204.40

Volume de mardi: 3 contrats

Pour un service rapide et efficace...

utilisez les PETITES ANNONCES

285-7111

fruits/légumes

(PC) — Prix payés au marché Central métropolitain tel que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

FRUITS

Pommes: McIntosh, \$10.00 à \$11.00, grosse; \$8.50 à \$9.00; Cortland, \$5.00 à \$6.00, grosse; \$9.00 à \$10.00 le minot en vrac.

LÉGUMES

Asperges: \$18.00 à \$20.00 pour 30 livres.

Bettes à carde: \$7.00 à \$7.50 pour 12.

Butteraves: \$1.50 à \$1.75 pour 25 lb; \$3.00 à \$3.25 pour 50 lb; \$2.00 à \$2.25 pour 12 celloles de 2 lb.

Choux verts: \$6.00 à \$6.50 pour 16.

Choux chinois: \$6.00 pour 16.

Choux-fleurs: \$8.00 à \$10.00 pour 12.

Ciboulottes: \$4.00 pour 12 paquets.

Concombre: de serre, \$8.00 pour 24; sans pépin, type anglais, \$5.00 à \$6.00 pour 12; ordinaires, \$2.10 pour 6 douz.

Echalottes: \$8.00 à \$8.50 pour 4 douzaines de paquets.

Épinards: \$4.00 à \$4.50 pour 12 celloles de 10 onces; \$3.50 à \$4.00 le biseau.

Fenouil aneth: \$2.50 pour 12 paquets.

Fraise: \$4.50 à \$5.00 pour 12 chopines.

Laitue frisée: \$4.00 à \$5.00 pour 24; romaine, \$4.00 à \$4.50 pour 16; Boston, \$4.00 à \$4.50 pour 16; iceberg, \$6.00 à \$7.00 pour 18.

Menthe: \$3.00 pour 12 paquets.

Oignons: jaunes moyens \$3.50 à \$4.00 pour 50 lb; gros \$7.00 pour 50 lb.

Persil: \$5.00 pour 12 paquets.

Pois: \$9.00 à \$10.00 le 20 lb.

Rabiot navet blanc: \$4.00 à \$5.00 le 25 lb; \$1.75 pour un paquet de 6.

Radis: \$4.00 à \$4.50 pour 3 douzaines de paquets; \$3.25 à \$3.50 pour 30 celloles de 6 onces.

Rhubarbe: \$1.50 à \$2.00 pour 12 paquets.

Rutabaga: jacketed \$6.50 à \$7.00 pour 50 lb; ordinaire, \$3.50 le 50 lb; gros, \$2.50 à \$3.00 le 50 lb.

Tomates: de serre, roses, No 1, \$5.00 à \$6.00 pour 8 lb; de serre, rouges, \$5.00 pour 8 lb.

Pommes de terre: \$4.00 à \$4.50 le 50 lb; grosse, \$6.00 le 75 lb.

Arrivages: 400 sacs de 50 ou de 75 lb.

BOITES À FLEURS

Plants de légumes et de fleurs: \$1.50 à \$1.75 la boîte. Arrivage, 2,000 boîtes.

rapports financiers
express

PROVIGO (alimentation) Mont. Qué. 1er trim. 22 avril	2,737	1,504	+82%	433,900	125,700	+245%
ADRA INDUSTRIES (alimentation) Saskatoon, Sask. 9 mois, 30 avril	1,428	1,524	-6%	129,400	108,400	+19%
LEVI STRAUSS & CO. (vêtement) San Francisco, Cal. 1er sem. 28 mai	63,300	59,600	+6%	752,300	703,200	+7%
AMER. TEL. & TEL. (communications) N.Y., NY 1er trim. 31 mai	1,391	1,138,000	+14%	10,143,204	8,975,743	+13%
UNITED AIRCRAFT PRODUCTS (pièces d'avion) Dayton, Ohio 2ième trim. 31 mai	443	377	+18%	3,672	3,447	+7%
FOODCORP (alimentation) Tor., Ont. année 2 avril	3,998	3,617	+11%	52,300	44,300	+18%
DOMINION CITRUS & DRUGS (alimentation prod. pharmaceutique) 1er trim. 30 avril	276	287	-4%	20,998	20,530	+2%
REITMAN'S — CANADA — (commerce de détail) Mont., Qué. 1er sem. 30 avril	1,300	1,500	-13%	32,400	30,600	+6%
H. J. HEINZ (alimentation) Pittsburgh, Pa. année 3 mai	99,200	83,800	+18%	2,150,000	1,870,000	+15%
INTERMETCO (métaux) Hamilton, Ont. 1er sem. 30 avril	1,224	1,159	+6%	41,600	31,800	+31%
TRANS-CANADA GLASS (vitrif. d'auto) New Westminster, CB 1er trim. 31 mars	(58)	13	0.01	8,500	8,100	+5%
KOFFLER STORES (chaîne de pharmacie) Willowdale, Ont. 1er trim. 30 avril	1,700	1,400	+21%	9,600	8,500	+13%
PILLSBURY CO. (alimentation) Minneapolis, Minn. année 31 mai	72,513	62,547	+16%	1,705,000	1,521,000	+12%
KAUFMAN & BROAD INC. (immeuble) Los Ang., Cal. 2ième trim. 31 mai	6,000	3,200	+88%	125,600	98,600	+27%
INTERPOOL LTD. (transport) New York, NY. 2ième trim. 31 mai	2,325	1,766	+32%	1,16	0.91	
LES DISTILLERIES CORBY (distilleries) Corbyville, Ont. 9 mois, 31 mai	2,600	2,100	+24%	32,700	31,400	+4%

Nomination chez
Reynolds - Canada

Bruce G. Dunlop

Monsieur André Piché, président, Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de Bruce G. Dunlop au poste de vice-président exécutif. Monsieur Dunlop, natif de Toronto, s'est joint à la société en 1951 à titre de trésorier. Muté en 1959 à la Reynolds International, Inc., la compagnie mère alors localisée aux Bermudes, il y a occupé le poste de trésorier et administrateur. Pendant cette période il siège comme officier et administrateur de plusieurs compagnies affiliées à la Reynolds à travers le monde. Il retourne à la société canadienne en 1965 et devient vice-président administration et trésorier. Monsieur Dunlop est présentement administrateur de la société ainsi que de certaines autres compagnies canadiennes associées à la Reynolds.

dividendes

	TAUX	PAIEMENT	ENREG.
Electronic Inc.	0.12	trim. 31-07-78	10-07-78
Metromedia Inc.	0.50	trim. 15-08-78	21-07-78
Flemington's Stores	0.10	trim. 25-09-78	15-09-78
Scott & Feltzer Co.	0.40	trim. 31-08-78	17-08-78
Maclean Hunter Ltd. (+A et B+)	0.088	trim. 28-07-78	10-07-78
On-Line Systems	0.06	trim. 13-10-78	22-09-78
Flightsafety Int'l	0.07	trim. 15-08-78	17-07-78
Wisconsin Pwr & Lt.	0.44	trim. 15-08-78	31-07-78
Automotive Hardware (+A et B+)	0.20	trim. 17-07-78	07-07-78
Commercial Metals Co.	0.15	trim. 28-07-78	17-07-78
Insilco	0.23%	trim. 01-08-78	10-07-78

NOUS AVONS ACHETÉ

30 MAZDA GLC 1978

ET OFFRONS DES ÉCONOMIES FANTASTIQUES SUR CES VÉHICULES.

COMPAREZ! À PARTIR DE

\$3695

COMPRENANT ENTRE AUTRES ÉQUIPEMENTS: TRANSMISSION MANUELLE 4 VITESSES, VITRES TEINTÉES, FREINS À DISQUE À L'AVANT, DÉGIVÉUR ÉLECTRIQUE ARRIÈRE.

LES PRIX NE SERONT JAMAIS SI BAS

ÉPARGNEZ MAINTENANT

VENTE

D'ÉCOULEMENT DE

MAZDA

GLC 1978

AVO

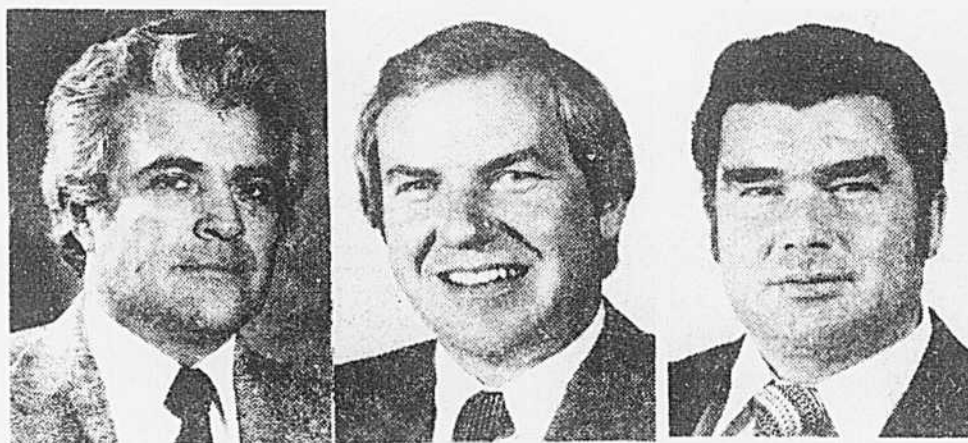
AUTO

3900, JEAN-TALON OUEST

PRÈS CÔTE-DES-NEIGES

342-3772

COLECO (CANADA) LIMITEE



David E. Simpson

J. Brian Clarke

Pierre Haskelson

Le Conseil d'Administration de Coléco (Canada) Limitée annonce les nominations suivantes entrant en vigueur immédiatement.

David E. Simpson, antérieurement Président, est nommé au poste de Président du Conseil d'Administration reflétant ainsi l'augmentation de ses responsabilités au niveau de la Corporation et sur le plan international.

J. Brian Clarke, antérieurement Vice-Président exécutif, a été nommé au poste de Président. Cette nomination coïncide avec son rôle accru dans la marche journalière des opérations de la Compagnie.

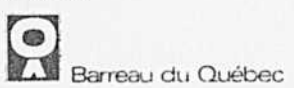
Pierre Haskelson, antérieurement Vice-Président à la fabrication de Coléco (Canada) Ltée, est nommé au poste de Vice-Président à la fabrication de Coleco Industries Inc. aux États-Unis. En plus de ses nouvelles responsabilités, il continuera à jouer un rôle important au niveau de la fabrication canadienne.

Coléco (Canada) Limitée est un des plus importants fabricants canadiens de jouets, de jeux et de piscines hors terre. La compagnie est située à Montréal.

BÂTONNIER
DU QUÉBEC

Me GUY PEPIN, c.r.

Me Guy Pepin, c.r., a récemment été élu Bâtonnier du Québec pour l'exercice 1978-79. Me Pepin, associé senior de l'étude Pepin, Lévesque et Associés, de Montréal, présidera aux destinées du Barreau du Québec qui regroupe actuellement 6,674 avocats.



Barreau du Québec

ALIMENTS HYGRADE INC.



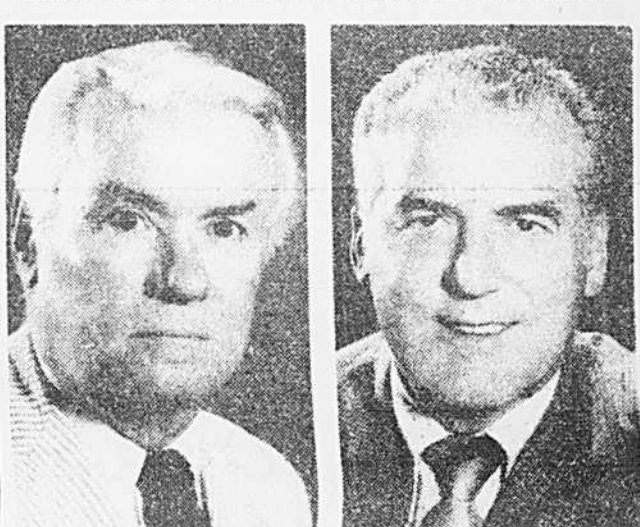
J. Rapoport

R.L. Allen

Le conseil d'administration des Aliments Hygrade Inc. et de N. Bourassa Ltée a le regret d'annoncer le départ de M. Joseph Rapoport après 31 ans d'éminents services. M. Rapoport était président des deux compagnies et il agira à titre de conseiller pour le reste de l'année 1978.

À compter du 1er juin 1978, M. Robert L. Allen a été nommé président des Aliments Hygrade Inc. et de N. Bourassa Ltée. M. Allen a une grande expérience des affaires au Canada et était encore tout récemment président de Hart Chemicals Limited, filiale de Lever Brothers au même titre que Hygrade et Bourassa.

MARCH SHIPPING LIMITEE



R. J. Sutcliffe

J. L. Grennan

Lors de la réunion annuelle tenue à Montréal le 13 juin 1978, le président-directeur général, Monsieur J. Carton, a annoncé la nomination de M. R. J. Sutcliffe comme directeur et de M. J. L. Grennan, un directeur de la compagnie, au poste de vice-président.

La nouvelle
Audi 5000

Luxueuse. Élégante. Spacieuse. Efficace. Maniable.

L'Audi 5000, c'est l'automobile complète. Si complète qu'il n'y a aucune option: elle contient tout ce que vous pouvez désirer dans une berline grand tourisme à 4 portes.

Nous vous invitons à venir apprécier le luxe nouveau de l'Audi 5000.



PORSCHE & AUDI

Popular Auto

VENTES ET SERVICE Ltée

5441 ST-HUBERT, MONTRÉAL

274-6541

Terre des Hommes 78

un rendez-vous
au coeur du monde!

jusqu'au 4 septembre

La Ronde, un tourbillon de plaisirs!

Métro Ile Ste-Hélène

Information: 872-6222
872-6075



J'aime
le monde

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

	Ind.	Ser. pub.	banques	Comp.	rep.
Var. 28 juin	+0.50	-0.67	+1.39	+0.32	+0.91
Fer. 28 juin	180.88	169.65	274.43	189.54	112.56
Hauts 78	185.19	188.30	281.86	194.16	117.36
Bas 78	162.70	158.65	228.01	170.78	90.88
Hauts 77	185.72	172.67	249.41	187.99	114.67
Bas 77	157.48	131.74	209.20	165.92	88.30

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSE	1122.80	+2.33

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	53.58	+0.23
INDUSTRIELLE	58.12	+0.29
TRANSPORTS	43.01	+0.31
SERVICES PUBLICS	39.01	+0.01
FINANCE	56.78	+0.28

OU VA LA BOURSE DE MONTRÉAL
(selon 55 titres industriels)

HAUT non disponible

Variations quotidiennes de l'indice industriel

Signature 180.88

BAS non disponible

Volume quotidien des transactions

586,000

Values	Ventes Haut	Bas Form	ch	Net	Values	Ventes Haut	Bas Form	ch	Net		
Albiflûr	1590	5126	121	121	+ 1	BCDNet R	50031	50	45	+ 1	
AlfîGas T	11350	5151	143	143	+ 3	BA Equarone	550	519	19	19	+ 1
Alican	3000	3200	30	30	+ 1	Baroque Pro	3720	515	14	15	+ 1
Aquino	4000	5177	173	173	+ 1	Bel Cénad	1811	556	56	56	+ 2
Aquinos	1230	544	44	44	+ 1	Beil G	139	520	26	26	+ 1
Ashtand	2000	5272	272	272	+ 1	B&T U	5500	155	15	15	+ 1
Astral	500	134	134	134	+ 3	Bomb Almet	722	583	8	8	+ 1
Bank M&T	3344	5272	272	272	+ 1	Bow pond	160	538	38	38	+ 2
Bank NS	2700	5203	203	203	+ 1	Brcan a	1991	155	15	15	+ 1

Values	Ventes Haut	Bas Form	ch	Net	Values	Ventes Haut	Bas Form	ch	Net		
Albiflûr	1590	5126	121	121	+ 1	BCDNet R	50031	50	45	+ 1	
AlfîGas T	11350	5151	143	143	+ 3	BA Equarone	550	519	19	19	+ 1
Alican	3000	3200	30	30	+ 1	Baroque Pro	3720	515	14	15	+ 1
Aquino	4000	5177	173	173	+ 1	Bel Cénad	1811	556	56	56	+ 2
Aquinos	1230	544	44	44	+ 1	Beil G	139	520	26	26	+ 1
Ashtand	2000	5272	272	272	+ 1	B&T U	5500	155	15	15	+ 1
Astral	500	134	134	134	+ 3	Bomb Almet	572	583	8	8	+ 1
Bank M&T	3344	5272	272	272	+ 1	Bow pond	160	538	38	38	+ 2
Bank NS	2700	5203	203	203	+ 1	Brcan a	1991	155	15	15	+ 1

QU'VA LA BOURSE DE TORONTO
(Indice composite 300 titres)

Date	Indice Composite 300 Titres	Indice Industriel
5 mai	1080	980
15 juin	1123.1 (Haut)	1118.8
15 juin	1122.8 (Fermeture)	
14 août	1120	990

HAUT 1123.1
Variations quotidiennes de l'indice
Fermeture 1122.8
Industriel B.I.S. 1118.8

5 10 15 20 25 30 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

Mai Juin Juillet Août

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS

2,953,000

Species	Yentes Hous	Bas. Fem.	Net	Species	Yentes Hous	Bas. Fem.	Net		
BCPH 4 1/2	210	555	55	BCP	Can Bldg	100	390	390	-10
BCPH 5 1/2	210	572	72	BCP	Can Fardv	22927	370	360	-5
BCPH 6 1/2	210	572	72	BCP	Can Durham	60	60	60	-5
BCPH 7 1/2	210	572	72	BCP	Can Prof	500	25	25	-5
BCP 10 1/2	230	572	29	BCP	Can Rambler	100	142	132	-10
BCP 13 1/2	230	572	29	BCP	Can Distrb	30350	515	14	14
BCP 16 1/2	230	572	29	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Brooke pr	225	518	18	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Brook Reef	250	33	33	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Burns	1500	111	10	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Burns Fds	1500	111	10	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Burns Auto	1500	111	10	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
CAE Yachts	100	310	310	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
CAE A	10925	516	15	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 1	4715	1414	1414	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 2	100	102	102	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 3	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 4	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 5	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 6	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 7	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 8	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 9	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 10	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 11	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 12	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 13	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 14	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 15	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 16	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 17	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 18	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 19	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 20	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 21	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 22	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 23	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 24	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 25	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 26	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 27	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 28	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 29	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 30	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 31	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 32	95	114	114	BCP	Can Gns	10727	117	17	17
Cal Fy 33	95	114							

Fonds mutuels
PAR LA PRESSE CANADIENNE[illegible]

ch.				ch.			
Valeurs	Ventes Haut	Bas Ferm.	Nat	Valeurs	Ventes Haut	Bas Ferm.	Nat
Resumé	101	101	101				

Guard Tr p	100	325%	20%	20%	+ 6
Guard Cap	110	55%	20%	5%	2
Guard Full	145	27	26%	7%	3
Guard Huston	146	27	26%	7%	3

H-L					
Allic Hld w	400	325	305	305	15
Allic D	700	190	160	160	10
Allic D	700	190	160	160	10
Group A	500	55	5	5	1/2
Group B	710	86	86	86	86
Group C	710	86	86	86	86
Group D	710	86	86	86	86
Group E	710	86	86	86	86
Group F	710	86	86	86	86
Group G	710	86	86	86	86
Group H	710	86	86	86	86
Group I	710	86	86	86	86
Group J	710	86	86	86	86
Group K	710	86	86	86	86
Group L	710	86	86	86	86
Group M	710	86	86	86	86
Group N	710	86	86	86	86
Group O	710	86	86	86	86
Group P	710	86	86	86	86
Group Q	710	86	86	86	86
Group R	710	86	86	86	86
Group S	710	86	86	86	86
Group T	710	86	86	86	86
Group U	710	86	86	86	86
Group V	710	86	86	86	86
Group W	710	86	86	86	86
Group X	710	86	86	86	86
Group Y	710	86	86	86	86
Group Z	710	86	86	86	86
Group AA	710	86	86	86	86
Group AB	710	86	86	86	86
Group AC	710	86	86	86	86
Group AD	710	86	86	86	86
Group AE	710	86	86	86	86
Group AF	710	86	86	86	86
Group AG	710	86	86	86	86
Group AH	710	86	86	86	86
Group AI	710	86	86	86	86
Group AJ	710	86	86	86	86
Group AK	710	86	86	86	86
Group AL	710	86	86	86	86
Group AM	710	86	86	86	86
Group AN	710	86	86	86	86
Group AO	710	86	86	86	86
Group AP	710	86	86	86	86
Group AQ	710	86	86	86	86
Group AR	710	86	86	86	86
Group AS	710	86	86	86	86
Group AT	710	86	86	86	86
Group AU	710	86	86	86	86
Group AV	710	86	86	86	86
Group AW	710	86	86	86	86
Group AX	710	86	86	86	86
Group AY	710	86	86	86	86
Group AZ	710	86	86	86	86
Group BA	710	86	86	86	86
Group BB	710	86	86	86	86
Group BC	710	86	86	86	86
Group BD	710	86	86	86	86
Group BE	710	86	86	86	86
Group BF	710	86	86	86	86
Group BG	710	86	86	86	86
Group BH	710	86	86	86	86
Group BI	710	86	86	86	86
Group BJ	710	86	86	86	86
Group BK	710	86	86	86	86
Group BL	710	86	86	86	86
Group BM	710	86	86	86	86
Group BN	710	86	86	86	86
Group BO	710	86	86	86	86
Group BP	710	86	86	86	86
Group BQ	710	86	86	86	86
Group BR	710	86	86	86	86
Group BS	710	86	86	86	86
Group BT	710	86	86	86	86
Group BU	710	86	86	86	86
Group BV	710	86	86	86	86
Group BW	710	86	86	86	86
Group BX	710	86	86	86	86

Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	
Nemico	3700	231	227	230	

aco 7.85	4525	\$24 ¹ / ₂	24 ¹ / ₂	24 ¹ / ₂	- 1/8	Pac Coper	12100	200	192	200	+ 1
ndal	290	\$12 ¹ / ₂	11 ¹ / ₂	12 ¹ / ₂		Pac Nth G	100	375	375	375	+ 2
nland Gas	1700	\$10 ¹ / ₂	10 ¹ / ₂	10 ¹ / ₂	+ 1/4	Pac Pete	5750	\$35 ¹ / ₂	35 ¹ / ₂	35 ¹ / ₂	+ 1

[illegible]

M - O					
ADS Health	300	480	480	480	+20

WACC	27100	151%	10%	25%	1%	+
WACC A	200	100%	10%	25%	1%	+
WACC B	400	225%	25%	25%	1%	+
WACC C	200	40%	40%	40%	1%	+
WACC D	200	100%	10%	25%	1%	+
WACC E	241	51%	15%	16%	1%	+
WACC F	3000	118%	18%	18%	1%	+
WACC G	200	90%	90%	90%	1%	+
WACC H	26	124%	24%	24%	1%	+
WACC I	1700	325%	325%	325%	1%	+
WACC J	1700	325%	325%	325%	1%	+
WACC K	200	267%	267%	267%	1%	+
WACC L	420	100%	100%	100%	1%	+
M. L. Mills	33	169%	169%	169%	1%	+
WACC M	1000	19%	19%	19%	1%	+
WACC N	1000	19%	19%	19%	1%	+
WACC O	300	122%	22%	22%	1%	+
WACC P	150	11%	11%	11%	1%	+
WACC Q	150	11%	11%	11%	1%	+
WACC R	250	55%	55%	55%	1%	+
WACC S	375	12%	12%	12%	1%	+
WACC T	3300	50%	20%	20%	1%	+
WACC U	400	9%	9%	9%	1%	+
WACC V	400	9%	9%	9%	1%	+
WACC W	100	52%	22%	22%	1%	+
WACC X	1250	9%	9%	9%	1%	+
WACC Y	750	43%	43%	43%	1%	+
WACC Z	900	111%	111%	111%	1%	+
WACC AA	4780	14%	13%	13%	1%	+
WACC AB	10400	6%	6%	6%	1%	+
WACC AC	2000	8%	8%	8%	1%	+
WACC AD	700	54%	54%	54%	1%	+
WACC AE	300	113%	113%	113%	1%	+
WACC AF	552	118%	18%	18%	1%	+
WACC AG	5000	100%	100%	100%	1%	+
WACC AH	4517	33%	33%	33%	1%	+
WACC AI	237	11%	11%	11%	1%	+
WACC AJ	1400	99%	9%	9%	1%	+
WACC AK	800	75%	75%	75%	1%	+
WACC AL	3000	107%	107%	107%	1%	+
WACC AM	200	510%	10%	10%	1%	+
WACC AN	1600	230%	230%	230%	1%	+
WACC AO	2200	70%	70%	70%	1%	+
WACC AP	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC AQ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC AR	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC AS	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC AT	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC AU	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC AV	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC AW	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC AX	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC AY	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC AZ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BA	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BB	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BC	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BD	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BE	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BF	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BG	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BH	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BI	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BJ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BK	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BL	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BM	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BN	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BO	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BP	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BQ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BR	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BS	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BT	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BU	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BV	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BW	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BX	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BY	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC BZ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CA	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CB	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CC	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CD	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CE	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CF	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CG	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CH	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CI	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CJ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CK	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CL	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CM	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CN	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CO	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CP	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CQ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CR	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CS	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CT	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CU	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CV	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CW	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CX	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CY	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC CZ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DA	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DB	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DC	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DD	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DE	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DF	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DG	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DH	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DI	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DJ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DK	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DL	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DM	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DN	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DO	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DP	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DQ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DR	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DS	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DT	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DU	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DV	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DW	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DX	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DY	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC DZ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EA	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EB	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EC	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC ED	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EE	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EF	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EG	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EH	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EI	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EJ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EK	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EL	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EM	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EN	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EO	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EP	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EQ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC ER	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC ES	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC ET	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EU	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EV	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EW	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EX	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EY	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC EZ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FA	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FB	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FC	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FD	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FE	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FF	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FG	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FH	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FI	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FJ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FK	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FL	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FM	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FN	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FO	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FP	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FQ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FR	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FS	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FT	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FU	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FV	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FW	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FX	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FY	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC FZ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GA	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GB	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GC	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GD	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GE	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GF	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GG	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GH	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GI	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GJ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GK	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GL	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GM	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GN	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GO	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GP	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GQ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GR	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GS	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GT	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GU	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GV	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GW	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GX	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GY	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC GZ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HA	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HB	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HC	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HD	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HE	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HF	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HG	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HH	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HI	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HJ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HK	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HL	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HM	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HN	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HO	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HP	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HQ	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HR	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HS	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HT	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HU	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HV	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HW	200	117%	17%	17%	1%	+
WACC HX	200	1				

Options trans-Canada (transiciées)

Op en Des du Titre							Ferm du Titre							
Option	Mon	Par	Vol.	en	Des	du	Option	Mon	Par	Vol.	en	Des	du	
Abithil	Feb 12 1/2	3	1 440	12 1/2			IOI	AAug 52 7/8	6	440	10			
Abithil	Aug 51 1/2	1	58	52 1/2			IOI	ANov 52	11	105	115			
Abithil	Aug 51 7/8	5	165	65	5 1/2		IOI	ANov 51 7/8	6	183	52 1/2			
Abithil	Nov 51 7/8	4	31	30 1/2	5 1/2		MO	AFeb 52	2	52 1/2	10			
Abithil	Nov 51 7/8	3	361	100	12 1/2		MO	Feb 50	3	27 1/2	37 1/2			
Alcan	Aug 52 7/8	30	20 358	125	5 3/8		MO	Aug 50	4	17	40			
Alcan	Aug 52 7/8	1	71	53			MO	Aug 50	2	51	540			
Alcan	Nov 50	10	104	100	10 1/2		Mas	F Aug 51	10	78	10			
Alcan	Nov 50	8	72	59	13 1/2		Mas	F Aug 51 7/8	30	60	30			
Asama	Jan 51	15	24	347	5 3/8	1 1/2	Mas	F Nov 51	10	74	55			
Asama	Jan 51	10	10	10	10	10	MO	Aug 50	2	51	540			
Asama	Jul 51	5	450	160	5 1/4		INCO	AFeb 51 1/2	9	73	52 1/2			
Asama	Jul 51 7/8	11	234	33	5 1/4		INCO	AFeb 52 1/2	1	14	65			
Asama	Oct 51 7/8	10	712	33	5 1/4		INCO	AFeb 52 1/2	2	53 1/2	52 1/2			
Asama	Oct 51 7/8	3	587	54	5 1/4		INCO	ANov 52	10	816	50			
Asama	Oct 51 7/8	17	82	150	5 1/4		INCO	ANov 51	20	299	53 1/2			
BK	Jan 51	16	9	9	9	9	NorCan	Nov 51	5	5	80			
Brcsn	A Feb 51	10	91	92	5 1/2		NorCan	ANov 51 7/8	8	317	190			
Brcsn	A Feb 51 7/8	5	129	75	5 1/2		NorCan	Feb 51	8	181	52 1/2			
Brcsn	A Aug 51	5	525	115	5 1/2		NorCan	Feb 51	5	309	95			
Brcsn	A Aug 51 7/8	10	10	10	10	10	NorCan	Feb 51	10	10	10			
Brcsn	A Nov 51 7/8	11	6150	40	5 1/2		NorCan	ANov 51 7/8	5	293	20			
BK	Feb 52 7/8	8	457	329	5 3/8		NorCan	Nov 51	26	680	170			
BK	Apr 51	44	574	274	5 3/8		NorCan	Nov 51 7/8	10	10	10			
BK	May 52 7/8	10	13	30	12 1/2	5 3/8	NorCan	A Aug 52	2	33	52 1/2			
BK	May 52 7/8	20	272	75	5 3/8		NorCan	A Aug 52 1/2	5	25	53	52 1/2		
BK	May 52 7/8	10	10	10	10	10	NorCan	A Aug 52 1/2	13	145	53			
BK	May 52 7/8	25	216	15	5 3/8		NorCan	A Aug 52 7/8	2	47	52	52 1/2		
CP	Ltd Feb 51 7/8	9	47	12	12 1/2	5 1/8	NorTel	Oct 51 7/8	7	31	140			
CP	Ltd Aug 52 7/8	9	613	25	5 1/8		NorTel	Oct 51 7/8	13	145	53			
CP	Ltd Nov 52 7/8	10	10	10	10	10	Pac	P Aug 53	14	124	52 1/2			
Dom	Oct 51 7/8	1	22	21 1/2	5 1/8		Pac	P Aug 53	20	214	90			
D Ptele	Jan 50	7	155	15	5 1/2		Pac	P Aug 53	1	83	53 1/2			
D Ptele	Jul 50	1	10	10	10	10	Pac	P Aug 53	1	83	53 1/2			
D Ptele	Jul 50	25	417	13	5 1/2		Sho	Ba Jan 52 7/8	11	18	12			
D Ptele	Jul 50	11	207	110	5 1/2		Rivco	AFeb 52	10	78	190			
D Ptele	Oct 50	10	10	10	10	10	Secgm	Jan 50	10	10	10			
D Ptele	Oct 50	8	211	55	5 1/2		Secgm	Jan 50	16	21	90			
D Ptele	Oct 50	7	737	53	5 1/2		Secgm	Jul 52	2	22	125			
D Ptele	Oct 50	10	10	10	10	10	Secgm	Oct 52 7/8	2	32	52 1/2			
D Ptele	Oct 50	10	10	10	10	10	Secgm	Oct 52 7/8	2	32	52 1/2			
Gulf	C Nov 52 7/8	10	32	140	5 1/2		Total volume		945					
IOI	Oct 50	1	70	14	5 1/2		Total open interest		41584					
IOI	Oct 50	16	135	52	5 1/2									
IOI	Oct 50	17	17	17	17	17								
IOI	AAug 52	3	132	30	5 1/8									

Options trans-Canada (non transigées)

[illegible]

Voluers	Ventes Hour	Bas Firm	ch	Net	Voluers	Ventes Hour	Bas Firm	ch	Net
Cibrole	7500	26	25	26	Naheli	3500	15	15	+1
Cobre	18250	80	71	80	+12	N 2320	200	94	90
Cosmo	3000	29	29	29	29	N 2320	200	94	90
Crescun	3500	29	29	29	29	Norwin	23500	82	75
Cuacac	86000	43	42	43	+3	Orina	2000	14	14
Cy	100	105	105	105	+2	Parax	4200	67	68
Darva R	1500	33	33	33	+3	Paulsn	33000	71	68
Date Sys	500	15	15	15	15	Penn E	1000	50	50
Dre	13350	120	120	120	+2	Philo R	9000	68	67
Delta rt	500	55	55	55	55	Qsmist	1000	18	18
Dorita	3000	68	65	65	+5	Recey	300	35	35
Edina	3000	48	53	53	+5	Regency	500	355	355
El Coco	3500	26	26	26	+2	Rich Hill	1000	20	20
Farrah	2300	105	105	105	+1	Sachs M	5000	60	58
Ferris	2500	10	10	10	10	Softn	1500	43	40
G&B Mn	5000	12	12	12	12	Sov Met	4000	35	35
GAVX	6500	25	24	24	+1/2	Sun	1500	35	35
Goodf	2000	40	40	40	40	Sunrise	1000	35	35
Gk Smrk	1500	36	36	36	36	SS lccer	1000	50	49
Gmco	6500	25	25	25	25	Tad	2900	15	15
Grt Wulf	2000	50	50	50	50	Tempco	8000	34	30
Gruwd	10000	100	100	100	91	Tmd	100	65	61
H&B	2600	10	10	10	10	Tmox	100	32	30
Hesca	6000	21	21	21	21	Torch	100	65	61
Hope B	250	32	32	32	+7	Trident	1500	95	95
Husco	1500	112	112	112	112	Triv Har	1500	50	50
I Wellin R	400	112	112	112	112	TRV Mn	100	150	140
Iona Svr	16600	100	95	100	+3	Un Gun	2000	41	41
Joast M	4500	150	150	150	150	Univer	200	21	21
Jama	8500	80	77	77	+8	Valder	1500	48	48
Lusfrd G	500	190	190	190	190	Venafg	11500	81	81
Maint	200	125	125	125	125	Westly	3000	73	72
Meca	1000	18	18	18	+3	Westly	9500	55	53
Meridin	41000	50	46	50	+6				
Mns Dor	3000	20	20	20	20				
Mn Miner	31000	76	70	75	+5				

B. de Mil 10%	1er août 1980	101%	102
(a) C.I.B.C. 9%	2 janv. 1995	101%	102
Ofasco 10%	15 mai 1995	105%	106
Doasco 10%	15 mai 1995	103	103
Imp. Oil 9%	15 fév. 1995	100	100%
(b) B. Royale 10	1er déc. 1994	102	103
Stelco 9%	1er avril 1995	99%	99%
(c) Steinberg 10%	15 déc. 1994	102%	103%
Seagrass 10%	- juin 1995	105%	106%
(d) B. Tor. Dom 7%	1er mars 1993	98%	99%
IPL 10%	2 fév. 1996	105%	106%
Un. Car. 10%	15 juin 1995	104%	105%
(a) Rétractable pour des obligations de 8% du 2 janv. 1985			
(b) Rétractable pour des obligations de 10% du 1er déc. 1984			
(c) Rétractable pour des obligations de 10% du 15 déc. 1984			
(d) Rétractable pour des obligations de 7% du 1er mars 1979			
CONVERTIBLES			
		Offre	Dem.
Alta Gas 7%	1er fév. 1990	152	158
Ashland 5	15 janv. 1993	136	138
Dom. T. 5%	15 oct. 1992	102	104
Hud. Bay 6	15 juil. 1993	98%	99%
IAC 9%	15 juil. 1994	108	109
Moore Corp. 6	15 avril 1994	81%	82
Pacific P. 5	1er mai 1992	98%	99%
Westcoast 5%	1er avril 1988	110	—
Labatt 9%	1er juin 1995	114	116

Allemagne	Mark	\$ 0 543,9
Angleterre	Livre	\$ 2 088,8
Argentine	Peso	\$ 201,5
Australie	Dollar	\$ 1 277,7
Autriche	Schilling	\$ 0 297,4
Belgique	Franc	\$ 0 304,46
Bresil	Cruzéiro	\$ 0 064,2
Danemark	Kouneque	\$ 0 200,2
Espagne	Peseta	\$ 0 104,3
France	Franc	\$ 2 248,9
Hollande	Florin	\$ 0 506,0
Italie	Lire	\$ 0 001 317,2
Japon	Yen	\$ 0 02550,8
Mexique	Peso	\$ 0 051,2
Etats-Unis	Dollar	\$ 1 126,0
Norvège	Kouneque	\$ 0 208,6
N.-Zelande	Dollar	\$ 1 115,5
Suede	Kouneque	\$ 2 485,5
Suisse	Franc	\$ 0 601,1

[illegible]

1%	Pennz	25	3%	4%	A 28 1/2	Howlitt	45	11 1/2	11 1/2	D 55 1/2			
1%	Pennz	30	5-16	1-16	11-16	Howlitt	45	1%	1%	D 55 1/2			
1%	Pennz	30	5-16	5-16	11-16	Howlitt	45	1%	1%	D 55 1/2			
1 3/4	Pepsi	30	4	2-5-16	3%	29 1/4	Howlitt	50	1%	13 1/2	2 1/2	55 1/2	
1 3/4	Pepsi	35	1-16	11-16	1%	29 1/4	Howlitt	60	19-16	3	4%	55 1/2	
1 3/4	Pepsi	35	12 1/2	8	10 1/2	38 1/2	Howlitt	60	5-16	7 1/2	8 1/2	55 1/2	
1 1/2	Polar	30	8 1/4	9	10 1/2	38 1/2	Howlitt	70	13-16	1-16	55 1/2		
1 1/2	Polar	35	4 1/2	5-16	6 1/2	38 1/2	In Fiv	25	4%	2%	23 1/2		
1 1/2	Polar	40	7	11-16	6 1/2	38 1/2	J Manv	25	6	4	30 1/2		
1 1/2	R C A	25	2%	3%	3%	26 1/2	J Manv	30	11-16	2%	3%	55 1/2	
1 1/2	R C A	30	3-16	1-16	19-16	26 1/2	J Manv	30	5-16	1-16	2%	55 1/2	
1 1/2	R C A	35	3-16	3%	4%	26 1/2	J Manv	35	1-16	1-16	2%	55 1/2	
1 1/2	Sears	25	5-16	1-5-16	17	23 1/4	MGIC	15	4	3%	3%	17	
1 1/2	Sears	30	1-16	3%	11-16	23 1/4	MGIC	20	1-16	1-16	17		
1 1/2	Sears	35	7 1/2	7 1/2	8	47	MGIC	30	1-16	1-16	17		
1 1/2	Serrry	40	2%	4%	5	47	MGIC	65	7 1/2	2%	62 1/2		
1 1/2	Serrry	45	9-16	13-16	2-16	47	MGIC	70	1%	11-16	1-5-16	62 1/2	
1 1/2	Serrry	50	14 1/2	9 1/2	4%	47	MGIC	75	9 1/2	9 1/2	62 1/2		
1 3/4	SynTex	25	10 1/2	9 1/2	4%	29 1/2	N Semi	20	4 1/2	5%	23 1/2		
1 3/4	SynTex	25	4 1/2	5 1/2	6	29 1/2	N Semi	25	13-16	2%	23 1/2		
1 3/4	SynTex	30	2	3	3	29 1/2	N Semi	30	13-16	2%	23 1/2		
1 3/4	Tandy	25	18 1/2	4	6	43 1/4	Occi	20	3 1/2	3%	4%	22 1/2	
1 3/4	Tandy	35	9 1/2	10 1/2	11 1/2	43 1/4	Occi	25	9-16	1-16	17	22 1/2	
1 3/4	Tandy	40	10 1/2	10 1/2	11 1/2	43 1/4	Radi	30	1%	1%	22 1/2		
1 3/4	Tandy	45	14 1/2	4%	5 1/2	43 1/4	Ravthn	40	7 1/2	7 1/2	8 1/2	47	
1 3/4	Tandy	50	1%	2%	3%	43 1/4	Ravthn	45	3%	5 1/2	5%	47	
1 3/4	Tandy	55	5%	5%	5%	43 1/4	Ravthn	50	1%	1%	47		
1 3/4	Telco	45	54 1/2	4%	6	100 1/4	Rvinds	50	5 1/2	6 1/2	7 1/4	54 1/2	
1 3/4	Telco	50	50	50	50	100 1/4	Rvinds	60	9-16	1%	2%	54 1/2	
1 3/4	Telco	55	34 1/2	38 1/2	38 1/2	100 1/4	Slumb	60	21 1/4	4%	8 1/2	54 1/2	
1 3/4	Telco	62 1/2	28 1/2	28 1/2	33	100 1/4	Slumb	70	21 1/4	4%	8 1/2	54 1/2	
1 3/4	Telco	67 1/2	20 1/2	23 1/2	23 1/2	100 1/4	Slumb	70	13	14	8 1/2	54 1/2	
1 3/4	Telco	70	20	20	20	100 1/4	Slumb	80	13	14	8 1/2	54 1/2	
1 3/4	Telco	75	10	14 1/2	18 1/2	21 1/2	100 1/4	Slumb	90	13 1/4	3%	4%	82 1/2
1 3/4	Telco	100	64 1/2	13 1/2	17	100 1/4	Skylin	10	4	4	3%	12 1/2	
1 3/4	Telco	110	64 1/2	11 1/2	8 1/2	100 1/4	Skylin	15	5-16	15-16	1%	12 1/2	
1 3/4	Telco	120	64 1/2	5	7 1/4	100 1/4	Skylin	20	1-16	4	1%	12 1/2	
1 3/4	Tesoro												

Le juge Mayrand aux policiers: «Arrêtez de charrier!»

par Laval
LE BORGNE

«Vieille rengaine», affirmations gratuites, biaisées, «affirmation qui va contre le simple bon sens et les statistiques!» Ce sont là quelques-uns des commentaires acridulés que le juge en chef de la Cour des sessions de la paix du district de Montréal, Me Yves Mayrand a lancés hier en réplique à un discours incendiaire prononcé par M. Luc Harvey, le directeur de la police d'Alma, au Lac-Saint-Jean, devant le congrès de l'Association des chefs de police et de pompiers de la province de Québec.

M. Harvey avait soutenu entre autres que l'administration de la police est inefficace et coûteuse parce que les juges et les avocats de la défense permettent qu'il y ait de nombreuses remises; parce qu'ils convoquent inutilement les policiers comme témoins, occasionnant beaucoup de temps supplémentaire; et, enfin, parce que les juges continuent de décerner des peines bénignes pour des gros crimes, et vice versa.

La réplique

Ce dernier point a semblé irriter passablement Me Mayrand qui, en réplique à M. Harvey, a dit qu'il était temps que l'on cesse de répandre de vieilles rengaines comme celle-là, particulièrement de la part de chefs de police.

Les statistiques démontrent que la province de Québec accorde des peines plus élevées que toute autre province, pour une offense comparable et pourtant, notre taux de criminalité est aussi plus élevé qu'ailleurs. Ces faits connus, et la tendance très forte de la société à exiger des juges plus d'efforts de réhabilitation et moins de punitions qui ne changent rien, devraient avoir convaincu depuis longtemps les milieux policiers de la futilité de l'augmentation de la sévérité des peines comme correctif à la criminalité, a déclaré le juge en chef.

M. Harvey a soutenu, en donnant quelques exemples, que les avo-

cats de la défense demandent toujours des remises plus utiles les unes que les autres, entre autres «parce que les tarifs qu'ils reçoivent sont une incitation à demander des remises» et «à cacher aux procureurs de la poursuite les changements de plaidoyers de leurs clients», occasionnant ainsi le déplacement inutile de plusieurs policiers-témoins, qui doivent se rendre en Cour, parce qu'ils n'ont pas été avertis que l'inculpé avait décidé de plaider coupable.

Impitoyable

Le juge Mayrand a été impitoyable là-dessus, disant que M. Harvey avait fait des affirmations biaisées appuyées sur quelques cas exceptionnels et même des affirmations complètement erronées.

«Les statistiques démontrent, appuyées en cela par le gros bon sens, que les procureurs de la couronne demandent trois fois plus de remises que ceux de la défense.

«Il est plutôt rare que l'avocat de la défense demande une remise, alors que celui de la couronne doit le faire souvent parce qu'il a la tâche difficile de trouver les témoins et les autres éléments de sa preuve», a dit M. Mayrand.

«Arrêtez de charrier»

Il a aussi souligné aux chefs de police que depuis la réforme entreprise dans le district judiciaire de Montréal, les juges ont adopté comme pratique de ne permettre qu'une remise à la défense et un maximum de trois à la poursuite. «Arrêtez de charrier et regardez ce qui se passe dans le plus gros district judiciaire du Québec», a-t-il ajouté.

«Grâce à l'innovation consistant à convoquer le juge, l'officier (de police) de liaison, l'accusé, son avocat et l'avocat de la couronne au moins dix jours avant l'audition de la cause, nous avons pu réduire le temps supplémentaire des policiers de 86,798 heures en 1975 à 82,112 heures en 1977», a-t-il expliqué.

«Bien plus, nous avons introduit le dépôt volontaire de la preuve de la

poursuite, permettant ainsi à l'avocat de la défense de savoir ce à quoi son client fait face et évitant ainsi de nombreuses comparutions de témoins civils ou policiers», a dit le juge.

«Cette réforme a été très bien acceptée par les policiers de la CUM, qui n'hésitent pas du tout à remettre à l'avocat de la défense les éléments de preuve qu'ils possèdent pour

rendre la justice plus efficace et plus rapide. Mais je ne comprends pas pourquoi nous rencontrons une certaine résistance à cette réforme de la part de policiers de plus petites

communautés», a-t-il lancé à la face des chefs de police.

Le surtemps

Quant au «scandale» du surtemps excessif effectué par les policiers, le juge a rétorqué

«que certains policiers ne dédaignent pas solliciter des remises pour faire du temps supplémentaire».

«Les chefs de police devraient plutôt se préoccuper des problè-

mes très graves que causent au témoin civil les remises, et porter moins d'attention au pauvre policier qui est amplement protégé par sa convention collective» a conclu le juge.

La poursuite de Fabien est-elle trop tardive ?

L'ex-juge André Fabien, de la Cour des sessions de la paix, a-t-il trop attendu pour intenter contre l'hebdomadaire Dimanche-Matin et l'un de ses reporters, Claude Poirier, une poursuite en dommages de \$300,000, suite à un article publié par le journal le 5 juin 1977?

C'est tout au moins ce que prétendent les avocats de la publication et du journaliste dans une requête en non-recevabilité qu'ils viennent d'inscrire en Cour supérieure et qui sera débattue le 13 juillet.

Selon ces derniers, en effet, il existe un délai de trois mois seulement dans le cas de semblables actions en dommages.

Ce n'est toutefois que le 3 juin dernier que l'ancien magistrat a fait déposer la sienne et il aurait donc été à ce moment-là, quelque neuf mois en retard.

On demande également le rejet de la demande de dommages, en soulignant que «l'accusation prétendue» invoquée par Me Fabien (qui a maintenant repris la pratique privée du droit), n'existe tout simplement pas dans le texte reproché au journal.

ERRATUM

LE CENTRE DE LIQUIDATION DE TAPIS

Dans notre annonce du mercredi 28 juin 1978, en page F1 on aurait dû lire:

TAPIS GAZON	BOUCLE COUPE
100% polypropylène	Ton sur ton traité au scotchgard.
1ère qualité.	Second.
Ord. \$6.95	Valeur courante \$18.55 v. car.
Prix de liquidation \$200 p.l.	Prix de liquidation \$900 v. car.

CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE

2933 E. SHEPPARD ENTRE IBERVILLE ET BOUL. PIE-IX

QUINC. BERNIER INC. 4638 St-Denis 844-8838	MAURICE BERNIER 1451 RUE FLEURY EST MONTREAL, QUE. 382-4961	LE QUINCAILLIER 4451 est, Beaubien angle 28e Avenue 728-6854	DECOR BOYER ENR. 3884, WELLINGTON VERDUN, QUE. 769-5883	DÉCORATION 8056 8056 ST-HUBERT MONTREAL 270-3944	JEAN DAoust 546 DULUTH EST MONTREAL, QUE. 844-3659
DAGENAIS & DESJARDINS LTÉE 9200 BOUL. GOUIN EST RIVIERE-DES-PRAIRES, QUE. 648-3888	QUINCAILLERIE DELORMIER INC. 2129 MONT-ROYAL EST MONTREAL 521-6741	QUINC. ROBERGE INC. LONGUEUIL 679-5160 ST-HUBERT 656-9993 BROSSARD 656-1720	ANDRÉ GIRARD 1997 JEAN-TALON 728-4525 MONTREAL	QUINCAILLERIE GOYER 1533, boul. Curé-Labelle Chomedey, Laval 681-3328	
LE MAÎTRE DE LA MAISON LA COMPAGNIE DE BOIS EAGLE LACHUTE 367, Principale Lachute 562-5231	LE MAÎTRE DE LA MAISON LA COMPAGNIE EAGLE LUMBER INC. 100 boul. Melançon St-Jérôme 436-2396	LE MAÎTRE DE LA MAISON J.S. GOSSELIN LIMITÉE 118 Ellen Valleyfield 373-0922	LE MAÎTRE DE LA MAISON THIBAUT & DESJARDINS 99 Montée Masson Mascouche 666-7020	LE MAÎTRE DE LA MAISON THIBAUT & DESJARDINS LITÉE 961 boul. Ste-Adèle Ste-Adèle 229-3566	LE MAÎTRE DE LA MAISON THIBAUT & DESJARDINS LITÉE 116 Turgeon Ste-Thérèse 435-9546
A. GRAVEL & FILS INC. 1899, MONT-ROYAL EST MONTREAL, QUE. 521-1167	JEAN HÉBERT 1115 Mont-Royal est Montreal, Que. 527-3337	FERRONNERIE JEAN-PIERRE 4810, Charlevoix Montréal-Nord 322-6922	LATENDRESSE & FILS INC. 11837 est, Notre-Dame Pointe-aux-Trembles 645-8874	QUINCAILLERIE LAURIER INC. 366, LAURIER OUEST MONTREAL, QUE. 277-7300	QUINCAILLERIE A. LALONDE 3165 EST, MASSON MONTREAL, QUE. 728-3637
QUINCAILLERIE G. LACHAPELLE ENRG. 1453, Villeroi Montréal 721-2011	L. LAMARRE LTÉE RONA 4041, STE-CATHERINE MONTREAL, QUE. 526-2857	QUINCAILLERIE R. MONETTE 1020 HENRI-BOURASSA EST MONTREAL, QUE. 381-1196	QUINCAILLERIE E. MÉNARD INC. 7774, NOTRE-DAME EST MONTREAL, QUE. 353-4800	MATCO MART INC. CENTRE DE RÉNOVATION 355 WILFRID-LAURIER ST-BASILE-LE-GRAND, QUE. 653-7861	QUINCAILLERIE MOISAN ENRG. 1850 est, Fleury Montréal 387-2616
QUINCAILLERIE PELLETIER ENR. 333 EST, RUE CASTELNAU MONTREAL 272-2500	QUINCAILLERIE PRO PAUL MARTIN INC. 455 ST-JEAN LONGUEUIL, QUE. 651-3718	LA MAISON DU PEINTRE (MTL) LTÉE 145, SAUVÉ OUEST, MONTREAL 357 381-8524	QUINCAILLERIE ROBERT YVES ENR. 3897, BELANGER EST MONTREAL, QUE. 721-9681	LE RÉNOVATEUR RONA MAJOR & MAJOR INC. 1540 SAUVÉ EST MONTREAL, QUE. 389-3588 — 389-7821	
LE RÉNOVATEUR RONA C. LETOURNEAU INC. 70, LEVIS LONGUEUIL, QUE. 651-3500	J.R. RAVARY ENR. Ferronnerie — plomberie gros et détail 5066 Papineau Montréal 527-1323	Roger Rouleau Inc. 5126 est, rue Beaubien Montréal 254-9401 LIVRAISON GRATUITE	QUINCAILLERIE ROBERVAL 1307, ROBERVAL ST-BRUNO, QUE. 653-3687	SHEARER RUTHERFORD INC. 50 STINSON MONTREAL, QUE. 748-6161	QUINCAILLERIE VALIQUETTE LTÉE 1915 boul. des Laurentides Laval 667-1270
SICO	DECOR TRINCI LTÉE 6955 JARRY EST ST-LÉONARD 324-3232	ANJOU REMBOURREUR 6505, Magloire ST-LÉONARD, QUE. 321-4205	CENTRE DE RÉNOVATION ST-ZOTIQUE INC. 2345 EST, RUE SAINT-ZOTIQUE MONTREAL 725-9378	SICO	